

LASDEL

**Laboratoire d'études et recherches sur
les dynamiques sociales et le développement local**

*BP 12901, Niamey, Niger – tél. (227) 72 37 80
BP 1383, Parakou, Bénin – tél. (229) 61 16 58*

**Observatoire
de la décentralisation au Niger**
(enquête de suivi 2004-2005)

**Les pouvoirs locaux
dans la commune de Filingué
(2)**

Mahaman Tidjani Alou

Assistants de recherche : Issa Tahirou, Idrissa Cheiffou et Oumarou Hamani

Etudes et Travaux n° 49

Financement : KfW (FICOD)
Janvier 2007

Table des matières

LA COMMUNE URBAINE DE FILINGUE : SON HISTOIRE ET SA CONFIGURATION ACTUELLE _____	5
Le site de départ _____	5
La mise en place des quartiers _____	5
L'élargissement des bases de la commune et son architecture actuelle. _____	7
LA COMMUNE URBAINE DE FILINGUE : LA CONQUETE DU POUVOIR COMMUNAL _____	9
L'environnement politique local à la veille des élections municipales _____	9
La composition des listes électorales _____	13
Le déroulement de la campagne électorale _____	16
LA COMMUNE DE FILINGUE : SON INSTALLATION ET SA GESTION ACTUELLE. _____	25
Les résultats des élections municipales à Filingué _____	25
L'installation de la commune _____	28
La gestion de la commune _____	30
Les "réformes" fiscales du conseil municipal _____	37
CONCLUSION _____	41
BIBLIOGRAPHIE _____	42
ANNEXES _____	43
Annexe 1. Les quartiers de Filingué : données démographiques _____	43
Annexe 2 Données démographiques sur les quarantes deux villages administratifs de la commune urbaine de Filingue _____	44
Annexe 3 : Les personnes enquêtées au cours de nos différents séjours à Filingué _____	45
Annexe 4 Enqueteurs déclarés « persona non grata » _____	47
Annexe 5 Les candidats par parti politique et leurs suppléants dans la circonscription électorale de Filingué commune. 18 sièges à pourvoir. _____	49
Annexe 6 Ressources mobilisées et non mobilisées par la commune de Filingué _____	53
Annexe 7 Fiscalité indirecte _____	55
Annexe 8 Observation d'une rencontre entre le conseil municipal et les chefs coutumiers, Filingué le 18 septembre 2006. _____	56

Le présent rapport rend compte du résultat des enquêtes effectuées au titre de l'an 2 de l'observatoire de la décentralisation sur le site de la commune de Filingué.

Les enquêtes ont été effectuées en trois temps :

- Dans un premier temps, il s'est agi de suivre les campagnes électorales, ainsi que les élections locales. Ces enquêtes se sont déroulées en juillet 2004. Malheureusement, il n'a pas été possible d'observer les élections parce que le maire a expulsé les enquêteurs de la ville (voir le récit de cette expulsion en annexe).
- Dans un second temps, le travail s'est orienté vers le suivi de la mise en œuvre de la décentralisation. Il s'agissait d'observer les changements intervenus sur l'arène locale après les élections du 24 juillet 2004. Par ailleurs, des données complémentaires ont été recueillies sur l'histoire du peuplement de la ville, ainsi sur la configuration actuelle de la commune. Ces enquêtes se sont déroulées en août et septembre 2005.
- Dans un troisième temps, nous avons saisi l'occasion de l'élection des membres du Conseil Economique et Social et du Haut Conseil des Collectivités Territoriales pour retourner sur le terrain pour observer le jeu politique dans la nouvelle configuration politique qui a émergé des élections du 24 juillet 2004

Plusieurs entretiens et observations ont été réalisés au cours de ces enquêtes :

<i>Période</i>	<i>Nombre d'entretiens et d'observations</i>
Juillet 2004	18
Août septembre 2005	30
Décembre 2005 – Janvier 2006	15
Total	63

Ce rapport ne revient pas sur les analyses issues de la première enquête qui a fourni un tableau des différents pôles des pouvoirs locaux dans la commune de Filingué, ainsi que les conditions dans lesquels celle-ci abordait le processus de décentralisation (Tidjani Alou 2004). En revanche, il apporte des éléments de connaissances nouveaux sur l'histoire et la géographie de la ville, à partir de données recueillies auprès des personnes ressources, ainsi qu'auprès des services compétents de la commune. Il apporte aussi des éléments sur la préparation des élections locales dans la commune, à travers les stratégies partisans. Enfin, il rend compte de la mise en œuvre de la décentralisation à Filingué, à travers la perception qu'en donnent ses principaux acteurs.

L'intérêt du cas de Filingué réside dans le fait qu'il donne l'opportunité d'observer comment la décentralisation se met en place dans une commune préexistante, initialement gérée par un administrateur délégué. Nous avons déjà montré l'antériorité de la commune de Filingué qui participe de la troisième vague de la communalisation. C'est par conséquent un cas qui permet de voir comment de nouveaux élus s'approprient des tâches qui étaient jusque-là exercées par des autorités nommées. C'est donc une donnée politique nouvelle qui voit, pour la première fois à Filingué, la mise en place d'une autorité élue pour gérer la commune. Comment les nouveaux conseillers s'approprient-ils leurs nouveaux rôles ?

Quelles relations, ceux-ci initient-ils avec les autres acteurs politiques locaux ? A quels problèmes sont-ils confrontés ?

De telles orientations permettent d'articuler ce rapport autour de trois axes qui constituent sa trame :

1. La commune de Filingué : son histoire, sa configuration nouvelle
2. La commune de Filingué : la conquête du pouvoir communal
3. La commune de Filingué : son installation et sa gestion actuelle

La commune urbaine de Filingué : son histoire et sa configuration actuelle

Il existe peu de sources écrites sur l'entité qui correspond à la commune actuelle de Filingué. Celle-ci renvoie le plus souvent à la circonscription administrative du même nom (Ministère du Plan et de la Planification Régionale 1989) qui correspond à un cadre plus large intégrant les autres communes du département (Sanam, Abala, Chikal, Imanan et Tagazar)¹. La commune de Filingué, telle qu'issue du redécoupage administratif de 2002, marque une nouvelle étape dans l'histoire de Filingué, caractérisée par des déplacements et des migrations ayant conduit les lignages fondateurs à s'installer sur le site actuel. Par la suite, l'Etat marquera durablement de ses empreintes le petit village à partir duquel Filingué se développera pour prendre la forme qu'on lui connaît aujourd'hui.

Le site de départ

Sur la base des informations recueillies à Filingué même, il ressort que les premiers habitants de la commune sont des *Koufayawa*, originaires de *Toudou*. Ils s'étaient installés d'abord à *Koufay*, village ancien sis au flan de la colline qui ceinture la ville actuelle. Ce site jouait, semble-t-il, une fonction de rempart contre les intrusions touaregs fréquentes à l'époque. A *Koufay*, le pouvoir n'était pas centralisé. On ne pouvait donc pas parler de chefferie au sens où on l'entend aujourd'hui. « *Ce sont des anciens qui se réunissaient pour décider* » (Mallam Idi, septembre 2005).

La ville de *Koufay* s'est ensuite déplacée vers le site actuel en 1902 à l'instigation du Capitaine Cornu. Le nouveau village prit le nom de *Hilingué* en Haouassa, et *Filingué* en français. Selon certaines données recueillies par un de nos informateurs, on peut déduire que cette installation a eu lieu au début de la période coloniale :

« Après la victoire sur les *Foutawas* (ceux du Fouta Dialon), les Blancs étaient venus et s'y sont installés avec leur campement à côté de l'actuelle autogare. L'endroit s'appelait à l'époque *Garin Gadinga*. Au fil du temps, les Blancs leur ont proposé de quitter *Koufay* pour descendre en bas (emplacement actuel), à l'époque cet endroit était touffu. Avant d'avoir de l'espace, en ce temps, il n'y avait sur le site qu'un lopin de terre d'une femme nommée *Igué*, d'où le nom de l'endroit *hilin Igué* (l'espace de *Igué*). (Mallam Idi Marafa, septembre 2005)

La mise en place d'un pouvoir centralisé, à travers la chefferie de canton et la nomination à sa tête de *Mayaki Gado Namaylaya* en 1904, date des premiers moments de la colonisation. Depuis lors, le village de Filingué va se développer et donner la configuration qu'on lui connaît aujourd'hui.

La mise en place des quartiers

Les premiers quartiers se sont constitués sur le site actuel. Selon les informations recueillies auprès de *maï samari Baydou*, le village comptait cinq quartiers : *Wannagar*, *Kris-Kris*, *Gurzulawa*, *Anguwal Kara* et *Sandawa*. Un nouveau quartier vit le jour avec l'arrivée à Filingué de la famille du futur Sarkin Filingué *Namaylaya*. C'est celui de *Garka*.

« Lorsque les parents de *Namaylaya* sont arrivés à Filingué, ils ont été accueillis à *Anguwal Kara*. Après plusieurs années de cohabitation, un jour, des violentes discussions les ont opposées à leurs hôtes. Il y eut des morts des deux cotés. Les gens de *Anguwal Kara* ont alors

¹ L'arrondissement de Filingué est devenu département dans le cadre de la nouvelle réforme administrative. Voir article 1^{er} de la loi n°98-30 du 14 septembre 1998 portant création des départements et fixant leurs limites et le nom de leurs chefs-lieux. Cf. Haut Commissariat à la Réforme Administrative et à la Décentralisation, *Recueil de textes sur la décentralisation*, Niamey, Presse de l'imprimerie Albarka, mai 2003. pp. 19-33.

demandé aux parents de *Namaylaya* de quitter complètement Filingué. Il a fallu l'intervention des gens de *Kris-Kris* pour calmer la tension. Par la suite, les parents de *Namaylaya* ont préféré se retirer pour s'installer non loin de *Anguwal Kara* sur le site actuel de *Garka* » (mai samari Baydou, septembre 2005)

D'autres quartiers verront le jour. Le quartier *Sabon Yayi* a été fondé par des habitants du quartier *Sandawa* à la suite d'une incompréhension entre les populations, consécutive à l'arrivée d'un nouveau chef de quartier, en la personne de Mahamadou Souley, contesté par une partie de la population, d'où la division qui a abouti à la mise en place d'un chef de quartier à *Sabon Yayi*. Les *Konnawa*, à leur arrivée, s'étaient liés avec les *Gurzulawa* avant de se détacher pour fonder leur propre quartier. Les quartiers *Hausawa*, *Yorbawa* et *Makani Baré-Bari* ont accueilli nombre d'étrangers que la chefferie de l'époque a jugé utile d'installer dans des quartiers spécifiques.

Il ne nous a pas été possible d'aller au-delà de cette reconstitution. Cependant, on peut émettre l'hypothèse que les quartiers reflètent la croissance démographique du village qui s'est élargi à mesure que sa population augmentait. Cette croissance semble visiblement se situer après la pénétration coloniale. Le fait que Filingué soit devenu un poste militaire à partir de 1901² et un chef-lieu de canton la même année³ n'est pas étranger à cette dynamique. En outre, même la mise en place de la fonction de chef de quartier (*karke*) semble procéder de cette tendance à l'encadrement et au contrôle social impulsés par l'administration coloniale au moment de son installation à Filingué.

« En ce temps là, tout étranger qui vient à Filingué est enregistré dans l'un des cinq quartiers fondateurs où ils versent leurs impôts. Malheureusement certains de ces étrangers fuyaient à l'insu des sages de ces quartiers qui jouaient de fait le rôle de chef de quartier à l'époque. Il revenait alors à ces derniers de rembourser les dettes d'impôt de ces étrangers fuyards. Quand il y a des travaux forcés dans lesquels étaient programmés ces étrangers, les responsables de ces quartiers sont obligés de les remplacer par leurs fils. Las de cette situation, les différents responsables des quartiers ont décidé (lorsque *Namaylaya* a été nommé *sarki Hilingué*) de référer tout arrivant vers sa cour (*Garka Sarki*). Le nombre de personnes enregistrés allant en augmentant, *Namaylaya* a jugé utile de placer un sage pour représenter les populations gravitant autour de sa cour. Même *Garka* a eu son *karke* ou chef de quartier. Au fil du temps, l'administration coloniale a décidé de nommer des sages à la tête des différents quartiers. C'est ainsi que la fonction est née ». (mai samari Baydou, septembre 2005)

Ainsi, Filingué qui, au moment de la pénétration coloniale, n'était qu'un petit village, s'est agrandi progressivement, à mesure que sa population augmentait et sa situation de centre politico-administratif se confortait. Mais il ne deviendra véritablement une commune qu'en 1989 (Tidjani Alou 2004 : 25). Cette commune était assise sur une base territoriale comprenant la ville de Filingué, à laquelle s'étaient adossés trois autres villages.

Les quartiers de Filingué : période d'implantation, origine des populations et lieu d'implantation à Filingué

N°	Quartiers	Période d'implantation	Origine des Populations	Lieu d'implantation à Filingué
1	Anguwal Kara	Vers 1905	Chatt/Toudou	Tsohon gari/ Filingué

² Le poste de Filingué a été créé par le lieutenant Albin, avec pour mission de maintenir l'ordre, de faire payer l'impôt, de surveiller les nomades du Nord et d'organiser une route de ravitaillement de Filingué à Tahoua Cornu 1901). Le poste fut supprimé après la convention de Londres de 1904. Le poste de Filingué sera réhabilité entre 1917 et 1923. En 1927, il sera recréé comme poste permanent et mis sous un commandement civil (Sheurer 1944)

³ C'est en 1901 que le Capitaine Cornu, qui remplaça Albin, créa le canton du Kourfèye et le canton de Tondikandia.

2	Kris -Kris	Vers 1910	Chatt/Toudou	Tsohon gari/ Filingué
3	Gurzulawa	Vers 1905	Chatt/Toudou	Tsohon gari/ Filingué
4	Wannagar	Vers 1901	Chatt/Toudou	Tsohon gari/ Filingué
5	Sandawa	Vers 1915	Chatt/Adouwa	Tsohon gari/ Filingué
6	Garka	Vers 1910	Chatt/Toudou	Tsohon gari/ Filingué
7	Krouk	Vers 1915	Gawo	Tsohon gari/ Filingué
8	Kourfeyawa	Vers 1930	Chatt/Toudou	Tsohon gari/ Filingué
9	Darayawa	1962	Chatt/Toudou	Tsohon gari/ Filingué
10	Makani Darayawaa	Temps de sarki Sheku	Chatt/Toudou	Tsohon gari/ Filingué
11	Makani Souleymane	Vers 1945	Chatt/Toudou	Tsohon gari/ Filingué
12	Makani Bare – Bari	Vers 1978	Bornou	Tsohon gari/ Filingué
13	Toudou Arawa	1978	Matankari/Arewa	Tsabon gari/ centreFilingué
14	Toudou Darayawa	Temps de sarki Sheku	Chatt/Toudou	Tsohon gari Tchediya/Filingué
15	Konnawa	Vers 1905	Kouni	Tsohon gari/ Filingué
16	Hausawa	Vers 1935	Sokoto/Nigeria	Tsohon gari/ Filingué
17	Yorbawa	Temps de sarki Mallam	Shaki/Nigeria	Tsohon gari/ Filingué
18	Sabon Yayi	1987	Chatt/Toudou	Tsohon gari/ Filingué

Source : Chefs de quartier de Filingué, septembre 2005

L'élargissement des bases de la commune et son architecture actuelle.

Le processus de décentralisation, enclenché à partir du redécoupage de 2002⁴, ne crée pas une nouvelle commune, mais élargit les bases territoriales de celle qui existe en y intégrant de nouveaux villages. C'est ainsi qu'aux 18 quartiers et aux 3 villages de départ (annexe 1) constituant la commune de Filingué, ont été ajoutés 39 autres villages (annexe 2)⁵. Cette configuration donne à la commune une dimension nouvelle marquée par une assise démographique confortable avec une population de 72 651 habitants (voir les annexes 1 et 2), établis sur un territoire relativement important. Nous n'avons pas pu disposer de la superficie exacte du nouveau territoire. Mais sur la base des informations recueillies auprès des services communaux de Filingué, on peut constater dans le tableau ci-après que certains villages sont à 40 kilomètres du chef lieu de la commune, d'autres à 30 kilomètres.

Les villages de la commune de Filingué: date de création, chef actuel, distance par rapport à Filingué.

N°	Villages	Date de création	Chef actuel	Distance par rapport à Filingué
1	Kagna gombi banda	-	Yacouba Amar	30km – sud
2	Kagna zeno	-	Issoufou Djauri	30km - sud
3	Dirga	-	Abdourahamane Zezy	15km - sud
4	Dirga tsohon gari	-	Hamza Namata	20km - sud
5	Taramnou	-	Mahamadou Moussa	19km - sud
6	Barma gawouna	-	Awo Oumarou	16km - sud
7	Massama	-	Abdourahamane Ali	15km - sud
8	Toudou	-	Mahamadou Narwa	14km - sud
9	Makani	-	Dalo Hamé	14km - sud

⁴ Voir la loi 2002-014 du 11 juin 2002 portant création des communes et fixant le nom de leurs chefs-lieux, Cf. Haut Commissariat à la Réforme Administrative et à la Décentralisation, *Recueil de textes sur la décentralisation*, Niamey, Presse de l'imprimerie Albarka, mai 2003. pp.37 à 41.

⁵ En fait, les chiffres sont très variables d'une source à l'autre. Dans notre rapport de 2004, nous parlions de 21 quartiers et de 35 villages administratifs (Tidjani Alou 2004 : 43). Nous sommes appuyés alors sur les données rapportées par le Journal Officiel du septembre 2003. pp. 730-731. Les données rapportées dans le présent rapport, comme indiqué, ont été directement fournies par le service d'état civil de la mairie de Filingué.

10	Gawo tsohon gari	-	Gado Naméra	14km - sud
11	Gawo ihiri	-	Mani Limoune	14km - sud
12	Gardi	-	Oumarou Souley	14km - sud
13	Gawo sabon gari	-	Abdoulaye Guiyé	14km - sud
14	Gawo dogon gawo mohamed awakas	-	Mahamed Moussa	20km - sud-est
15	Takawatt 1	1927	Mainassara Mijimbaki	9km - sud-est
16	Takawatt 2	1948	Mahamadou Awouli	9km - sud-est
17	Zama	-	Hassane Sidi	Ouest
18	Kagna izé	-	Idrissa Adamou	Ouest ou Plateau
19	Toulloun damissa	-	Yacouba Ousmmane Abarchi	Ouest
20	Biga alip	-	Mahamadou Baidou	ouest
21	Akoirinné	-	Makigudou Andinna	Ouest
22	Bindolé	-	Idrissa Mayau	Nord-ouest
23	Kouka ganna	-	Salifou Mayaki	Nord-ouest
24	Batambéri	-	Hamani Saley	Nord-ouest
25	Maitalakiya	-	Boubacar Oumarou	Nord
26	Tidiba	1943	Mahamadou Illa Hali	Nord
27	Toukounous arzika	1903	Kezé Arzika	22km - Nord
28	Takoussa	-	Yacouba Zauma	Nord
29	Toukounous station	-	Boubacar Soja	20km - Nord
30	Talcho	-	Alio Sarkin Darayé	40km - nord
31	Darouji	-	Oumarou Barmou	Nord
32	Tarkassa	-	Inoussa Askou Sidi	17km - Nord
33	Banguir	-	Sabit Ahamadou	15km - nord
34	Tidani	1950	Harouna Dambaji	23km - nord - est
35	Fakaye	-	Abdooulaye Zanguina	7 km - nord
36	Bakin toullou 1	1944	Elhadj Yahaya Sidikou	15km – est
37	Bakin toullou 2	-	Limoune Darwa	15km - est
38	Maikogo	2004	Boubacar Kalouka	9km - est
39	Bada baye	2004		6km - est
40	Yanta	-	Abdourahamane Doka	3km - sud
41	Tourifalis	-	Moussa Maiyaki	1,5km - sud
42	Louma	-	Mahamadou China	18km – sud

Source : service d'Etat civil de Filingué, septembre 2005

Du coup, comme nous l'avons déjà souligné (Tidjani Alou 2004 : 26), la commune de Filingué peut être qualifiée de commune semi-urbaine, en dépit de son classement dans les textes officiels dans la catégorie des communes urbaines (HCRAD 2003 :37). La configuration urbaine de son chef-lieu lui confère indiscutablement une dimension urbaine. C'était au demeurant sa situation avant l'enclenchement du processus de décentralisation au Niger. Mais ses contours actuels, avec l'adjonction de 42 villages, permettent aussi de l'ancrer parmi les communes rurales. C'est une donnée nouvelle qui aura des conséquences sur la dynamique de la décentralisation dans la commune de Filingué. Celle-ci aura non seulement à gérer des problèmes propres à une ville moyenne en pleine croissance, mais elle aura aussi à faire face à des questions qui relèvent habituellement du monde rural (infrastructure, école, santé, etc.)

La commune urbaine de Filingué : la conquête du pouvoir communal

Après de multiples reports⁶, finalement les élections locales ont pu se tenir le 24 juillet 2004. Il convient de relever que c'est la deuxième fois qu'un tel scrutin se tient au Niger. En février 1999, le Niger a organisé des élections locales (régionales, départementales et municipales). Mais celles-ci furent annulées après le coup d'Etat du 9 avril 1999. Les élections locales du 24 juillet 2004 ne reproduisent pas les scrutins de 1999 mais se limitent à leur dimension municipale, à travers le choix des maires dans les toutes nouvelles communes. Soulignons que la mise en place de nouvelles communes est le fruit d'une longue gestation, ayant abouti à un redécoupage territorial sur la base d'une communalisation des cantons, selon des modalités diverses. Comme nous l'avons déjà relevé, le canton du Kourfèye fut subdivisé en quatre communes (supra), parmi lesquelles figure la commune urbaine de Filingué. Comment les élections municipales ont été préparées dans la nouvelle commune ? Nos observations à ce sujet ont été orientées sur trois thématiques :

- Les forces politiques en présence : il s'agit d'identifier les partis politiques en compétition et leur positionnement sur l'échiquier local et national.
- La composition des listes électorales : il s'est agi ici de comprendre le processus par lequel les partis politiques ont composé leur liste électorale, les localités représentées au sein des listes, ainsi que la représentation du genre⁷. La représentation ethnolinguistique et les statuts sociaux des membres n'ont pu être explorés dans le cadre de la présente enquête
- Le déroulement de la campagne électorale, en focalisant l'attention sur son organisation.

Il convient de signaler que nous n'avons pas pu observer le déroulement des opérations électorales en raison de l'expulsion de nos enquêteurs par les autorités de la ville (annexe 4).

L'environnement politique local à la veille des élections municipales

Après avoir identifié les clivages politiques en présence, l'attention a été orientée sur la configuration de la scène politique locale. Celle-ci permet de mettre en lumière, d'une part, la dynamique des alliances politiques au niveau local, et, d'autre part, l'existence d'une administration politiquement encadrée.

Les clivages politiques en présence

Les partis politiques constituent des acteurs majeurs de la vie politique locale. Ils structurent par leur présence de nombreux clivages : clivages politiques mais aussi clivages familiaux. Mais nous ne retiendrons ici que les clivages politiques.

Ceux-ci remontent à la période coloniale aux moments des luttes qui opposaient le PPN/RDA et le SAWABA (Djibo 2001). Au cours de cette période, parmi les figures de prou originaires de Filingué, figure Adamou Mayaki. Celui-ci fut membre fondateur du PPN/RDA, conseiller territorial au titre de l'UNIS, membre du Grand Conseil de l'AOF,

⁶ La date des élections était initialement fixée au 27 mars 2004. Ces élections furent reportées au 29 mai 2004, avant de se tenir finalement au 24 juillet 2004 (PNUD 2004).

⁷ Au départ, il était question d'analyser la composition ethnolinguistique des candidats, ainsi que leurs statuts. Mais la recherche s'est révélée difficile.

membre de l'Assemblée de l'Union Française, député, ministre puis ambassadeur (Chaibou 1999 : 336-337). Il convient de souligner que nos recherches n'ont pas porté sur cette période coloniale⁸. Raison pour laquelle nous ne pouvons être exhaustif. Mais on pourrait cependant avancer que le fait que Diori Hamani⁹ et Léopold Kaziendé, tous deux militants historiques du PPN/RDA, aient servi à Filingué en qualité d'enseignant, a favorisé l'adhésion à leur parti de nombreuses personnes de la localité. Tout comme on peut supposer que l'affiliation de Adamou Mayaki au Sawaba au cours des dernières années de la colonisation, au moment du référendum de 1958, a donné à ce parti un certain ancrage dans la même localité.

Ces luttes se sont prolongées, mais de manière moins ouverte, sous le régime du parti unique dirigé par le PPN/RDA et sous le régime militaire de Seyni Kountché. Au cours des trois législatures de la 1^{ère} république, Filingué a été régulièrement représentée à l'assemblée nationale par Madi Mayaki (Chaibou 1999 : 60, 66,72). Le régime militaire (1974-1989) pour sa part, en suspendant les institutions républicaines, mit fin aussi à la suprématie du parti unique au niveau local. La politique locale prit alors une autre tournure plus complexe à analyser¹⁰.

La mise en place de la 2^{ème} république, à partir de 1989, permet de renouer avec la politique mais dans le cadre d'un parti Etat, le MNSD. Cette fois, sur la liste unique proposée pour les élections législatives, on relève deux députés de Filingué : Tankari Karimou et Mahamane Tanko, tous deux enseignants (Chaibou 1999 : 395-396).

A partir de 1991, la démocratisation de la vie politique, dans la foulée de la conférence nationale, va permettre à de nombreux autres partis de s'implanter dans la commune. Les ressortissants de la localité joueront dans cette dynamique un rôle important. Aujourd'hui, l'arène politique locale est dominée par six formations politiques. Il s'agit du MNSD *Nassara*, du PNDS *Tarayya*, de l'AIF, du CDS *Rahama*, du RSD *Gaskiya* et du RDP *Jama'a*. Les autres formations politiques sont représentées par quelques militants. Elles ne mobilisent qu'un électorat résiduel et ne manifestent leur présence qu'à l'occasion des grands événements politiques (participation à la CENI départementale, participation aux élections). Parmi eux, on trouve des vieux partis comme le PPN/RDA et le *Sawaba* mais aussi des partis plus récents comme l'UNI, l'UDR *Tabbat*, le PNA *Al Oumma*.

Dans le nouveau contexte politique, le parti Etat MNSD, mué en MNSD *Nasara*, va bénéficier incontestablement d'une rente de primogéniture, en maintenant une position prépondérante dans l'arène locale. Les autres partis, à savoir, la CDS *Rahama*, le PNDS *Tarayya* et l'ANDP *Zaman Lahiya* sont nés, selon des modalités diverses, de l'action des ressortissants vivant à Niamey. Ils marquent une présence incontestable et active dans l'arène locale. Les partis qui s'implanteront par la suite sont nés à la suite des divisions intervenues dans les formations existantes. C'est le cas du RDP *Jama a*, créé après la prise du pouvoir par Ibrahim Baré Mainassara, et du RSD *Gaskiya*, qui naît d'une scission de la CDS suite à des querelles de leadership au sommet au sein de ce parti.

Une place particulière doit être faite à l'AIF. Né d'une scission de la sous-section du MNSD, à la suite de dissensions internes, il reste un parti local uniquement centré sur le Kourfèye. Il propage un discours « autochtoniste », appelant les *Kourfayawa* à se mobiliser

⁸ C'est une période que nous comptons explorer dans le cadre de recherche ultérieure.

⁹ Diori était en poste à Filingué en qualité de directeur d'école quand il fut proposé comme candidat aux élections législatives de 1946.(Mayaki 1991 :21)

¹⁰ Cette période fera l'objet d'analyse ultérieure

autour de leurs propres intérêts locaux. Il fustige aussi le MNSD de n'avoir rien fait pour le Kourfèye qui lui apporte une part importante de son électorat de la région de Tillabéry. « *On ne fait rien pour nous ; il n'y a personne du Kourfèye dans les hautes sphères de l'Etat ; ce n'est pas normal* ». C'est un discours qui revient souvent dans les propos de ses dirigeants.

C'est donc une arène pluripartisane, déjà structurée à la faveur des nombreuses compétitions politiques post-conférence nationale (élections législatives en mars 1993, élections présidentielles en avril 1993, élections législatives en 1994, élections présidentielles en juillet 1996, élections législatives en novembre 1996, élections locales en février 1999, élections législatives en octobre 1999, élections présidentielles en novembre 1999), qui accueille les élections municipales du 24 juillet 2004.

Liste des partis politiques implantés dans le Kourfèye :

Parti politique	Responsable	siège
MNSD-NASSRA	Samaïla Tori	oui
PNDS-Tarayya	Salifou Boubacar Marafa	oui
AIF	Saïdou Madi	oui
CDS-Rahama	Youssef Mayaki	oui
RSD- Gaskiya	ELhadji Soudani	oui
RDP-Jama'a	Ahmadou Mayaki	oui
UNI	Yacouba Mayaki	oui
ANDP- Zaman Lahiva	-	-
PNA-AI' oumma	-	-
Daraja	-	-
Sawaba	-	-
RDA	-	-
UDR-Tabbat	-	-
UDPS -Amana	-	-

Source : nos enquêtes

Ainsi, plusieurs partis politiques prennent part à ces élections. On peut distinguer, d'une part, les grands partis et les partis d'appoint. Les grands partis structurent les alliances politiques locales. Quant aux seconds, ils élargissent les blocs constitués. Nous préférons ce classement à celui qui distinguerait les partis de la majorité présidentielle et les partis d'opposition pour tenir compte de la fluidité et de l'instabilité des alliances en année électorale. A cet égard, il convient de préciser que les élections municipales de 2004 se tiennent dans un contexte marqué par la préparation des élections législatives et présidentielles. C'est une période d'effervescence politique, caractérisée par une évaluation des alliances et la mise en perspective de nouvelles ententes entre les partis en compétition. On verra d'ailleurs, en l'occurrence, toutes les stratégies et les remises en cause échafaudées par les partis dans la perspective des élections nationales.

La configuration de l'arène politique locale et dynamique des alliances

Alors qu'au niveau national, 29 partis participent aux élections locales du 24 juillet 2004, une dizaine de partis ou associations de partis politiques seulement ont concouru à l'expression des suffrages à Filingué, soit un peu plus d'un tiers¹¹. Il s'agit de :

1. AIF (Indépendants)

¹¹ Il nous a été possible d'avoir des entretiens avec les représentants de certains partis en lice : l'AIF Indépendants, la CDS Rahama, Daraja, le PNDS Tarayya, le RDP Jama a, le RSD Gaskiya, le GP UNI

2. *ANDP Zaman Lahiya*
3. *CDS Rahama*
4. *DARAJA*
5. *MNSD Nassara*
6. *PNDS Tarayya*
7. *RDP Jama a*
8. *RSD Gaskiya*
9. *UDFP Sawaba*
10. *GP UNI/ PNA Al Oumma/ PPN RDA/ UDR Tabbat*

On peut faire plusieurs observations. Tous les grands partis prennent part aux élections municipales à Filingué. C'est le cas de l'*ANDP Zaman Lahiya*, la *CDS Rahama*, le *MNSD Nassara*, le *PNDS Tarayya*, le *RDP Jama'a*, le *RSD Gaskiya*. Au moment des élections municipales, l'*ANDP Zaman Lahiya*, la *CDS Rahama*, le *MNSD Nassara* constituent les principaux partis de la majorité au pouvoir. Les autres partis, à savoir, le *PNDS Tarayya*, le *RDP Jama a*, le *RSD Gaskiya*, se partagent la position de l'opposition politique. Tous ces partis sont représentés au parlement, à l'exception de *RSD Gaskiya*, qui n'existait pas au moment de la mise en place de la législature. En effet, celui-ci est né à la suite du conflit qui a opposé les leaders de la *CDS Rahama*, qui s'est traduit par le départ de certains d'entre eux et la constitution du nouveau parti.

Parmi les partis d'appoint, on ne trouve que l'*UDFP Sawaba* (classé parmi les partis historiques, nés dans les années 50 et qui fait partie de la majorité présidentielle), l'*AIF* (qui n'existe qu'à Filingué) et une association de partis regroupant l'*UNI*, le *PNA al Oumma*, le *PPN RDA* et l'*UDR Tabbat* (tous ces partis se classent dans l'opposition).

Ainsi, la scène politique de Filingué reproduit à l'échelle locale la structure des alliances au niveau national. On retrouve les mêmes pôles structurants. Mais la plupart des partis d'appoint qu'on retrouve au niveau national ne se retrouvent pas à Filingué. Seuls quelques -uns y sont présents. On peut donc comprendre que Filingué soit sur le plan politique une circonscription témoin dont on attend qu'elle révèle, par les résultats des élections municipales, le nouveau rapport des forces politiques à la veille des élections législatives et présidentielles.

Si l'on s'en tient aux discours de campagne, c'est plutôt une ambition de recomposition d'alliance qui prévaut. Un ralliement de la *CDS Rahama* était attendu pour conforter l'opposition. L'alliance qui remporterait les élections municipales pourrait remporter aussi les élections nationales

Une administration locale politiquement encadrée

A la veille des élections municipales, l'administration locale se présente de façon générale comme une administration politisée en raison de la logique étatique de distribution des postes qui prévaut au niveau national et qui suppose que nul ne puisse prétendre à un poste de responsabilité administrative s'il n'est membre d'un parti de l'alliance au pouvoir. Cette logique se confirme par les étiquettes politiques accolées aux principaux responsables administratifs de la localité. Ainsi, le sous-préfet est classé comme appartenant au *MNSD Nassara* (parti du président de la république et du premier ministre), mais c'est un administrateur civil de formation ; l'adjoint au sous-préfet est également classé comme appartenant à ce même parti politique. Quant à l'administrateur délégué de la mairie, il se

réclame lui-même de la CDS (parti du président de l'Assemblée nationale). Le chef de canton, pour sa part, est peu visible, ce qui contraste avec la réputation de cette chefferie qu'on dit puissante. Politiquement, à Filingué, il est classé au PNDS, mais il ne le manifeste guère.

La composition des listes électorales

La composition des listes électorales a constitué pour les partis politiques un enjeu de taille au cours des élections municipales. En effet, la loi les oblige, au titre de chaque commune où ils envisagent de présenter des postes de conseiller, de fournir une liste de candidats titulaires et de candidats suppléants correspondant au nombre de postes à pourvoir. Pour les partis politiques, c'est une tâche lourde que d'identifier des candidats et de constituer des dossiers conformes pour chacun d'eux et leurs suppléants. C'est une tâche à laquelle ils n'étaient pas préparés, comme le montre le rejet massif par la cour constitutionnelle des listes proposées qu'ils avaient soumises¹², et qui avaient occasionné le premier report des élections municipales.

A Filingué, les dix partis en compétition ont choisi, chacun, 36 candidats (18 titulaires et 18 suppléants), soit un total pour la circonscription de 360 candidats. Il n'a pas été possible de constituer la biographie de chaque candidat. Cependant, sur la base des informations recueillies il a été possible de dégager plusieurs tendances.

On constate tout d'abord une (sur)représentation des candidats originaires de Filingué –ville sur les listes soumises par les partis, toutes tendances politiques confondues¹³. La ville de Filingué compte près de la moitié des 161 candidats (sur 180) que nous avons localisés. Viennent ensuite Tounfalis avec 19 candidats et Louma avec 8 candidats. Filingué et Tounfalis¹⁴ totalisent 99 candidats sur les 161 que nous avons localisés.

Le tableau ci-après donne les détails de l'origine géographique de chaque candidat.

Répartition géographique des candidat :

Localités	Candidats
Filingué	79
Tounfalis	19
Louma	8
Makani	6
Talcho	6
Toukounouss	4
Bakin Toulou	3
Gao	4
Dirga	4
Massama	3
Gardi	3
Gao Sabon Garin	4

¹² voir Le Démocrate, n°48,7 du 4 mai mai 2004 ; voir aussi Chronique juridico-politique de la décentralisation, n°11.15 avril- 16 mai 2004.

¹³ Les données ci-dessus ne sont pas complètes. 19 conseillers n'ont pu être localisés. Par ailleurs, il s'agit d'informations recueillies auprès des partis politiques concernés à Filingué.

¹⁴ Tounfalis était un village voisin de Filingué. Les deux entités ont fini par se raccrocher en formant aujourd'hui un même ensemble urbain.

Toudou	2
Toullou Damissa	2
Kagna	3
Takoussa	2
Tarkassa	2
Tidani	1
Gaouna	1
Dogon Gao	1
Yanta	1
Maï Talakia	1
Sabon Yayi	1
Takaman	1

Source : nos enquêtes

Ces tendances observées au niveau général se traduisent mieux encore au niveau de chaque parti politique en lice, comme le montre le tableau ci-après :

Répartition des candidats selon les partis et la localité d'origine

<i>PARTIS</i>	<i>LOCALITES</i>	<i>NOMBRE DE CANDIDATS</i>
AIF ¹⁵	Filingué	4
	Louma	1
	Talcho	1
	Toukounous	1
	Dirga	1
	Kagna	1
	Tarkassa	1
	ANDP	Filingué
CDS	Filingué	4
	Tounfaliss	4
	Takoussa	1
	Tidani	1
	Bakin Toulou	1
	Louma	2
	Gao	2
	Toudou	1
	Dirga	1
	Gardi	1
DARAJA	Makani	4
	Massama	2
	Filingué	3
	Louma	2
	Gaouna	1
	Toudou	1
	Talcho	2
	Dirga	1
	Toulou Damissa	1
	Gao	1
	MNSD ¹⁶	Louma

¹⁵ Nous n'avons pu localiser que 10 candidats

	Makani	1
	Gardi	1
	Gao Sabon Gari	1
	Filingué	8
	Tounfalis	1
	Talcho	1
PNDS	Toulou Damissa	1
	Tounfalis	1
	Makani	1
	Louma	3
	Talcho	1
	Filingué	4
	Bakin toullou	1
	Dirga	1
	Tarkassa	1
	Kagna	1
	Dagon Gao	1
	Gardi	1
	Toukounouss	1
RDP	Filingué	11
	Tounfalis	3
	Takoussa	1
	Bakin Toullou	1
	Toukounouss	1
	Kagna	1
RSD	Yanta	1
	Tounfalis	2
	Filingué	9
	Toukounouss	1
	Massama	1
	Maï Talakia	1
	Talcho	1
	Gao Sabon Gari	2
Sawaba	Filingué	9
	Tounfalis	8
	Sabon Yayi	1
Groupement de partis ¹⁷	Filingué	10
	Gao Sabon Gari	1

Source : nos enquêtes

On constate ici que la majorité des candidats résident à Filingué. Cela montre que les partis ont présenté plus de candidats à Filingué que dans les autres localités. Viennent ensuite, par ordre d'importance, des localités telles que Tounfalis (village rattaché à Filingué), Louma, Makani et Talcho. Du point de vue géographique, les localités situées au Nord de Filingué restent moins représentées que celles situées au Sud (de Filingué). Au Nord, on dénombre moins de 10 candidats. Le Sud est représenté par au moins 30 candidats toutes listes confondues. On peut expliquer cette disparité par la forte concentration des

¹⁶ Nous avons localisé 14 candidats sur 18.

¹⁷ Nous avons localisé 11 candidats sur 18.

populations dans la partie située au Sud de Filingué qui regroupe l'essentiel de l'électorat local. Le Nord reste, en revanche, peu peuplé. La zone Ouest de Filingué est dominée par les plateaux difficilement accessibles pour les partis politiques qui, visiblement, n'y ont pas déployé des stratégies de recrutement.

D'autres aspects peuvent être pris en compte dans l'analyse de ces listes.

En effet, on constate que les partis politiques n'ont pas le même niveau d'ancrage local, comme le montre les listes rapportées plus haut. Une étude minutieuse de la géographie électorale aurait permis d'avoir une idée plus précise de l'implantation des partis politiques dans la commune.

Par ailleurs, les femmes sont peu présentes dans les listes électorales. Comme le montre le tableau ci-après, leur nombre varie entre 2 et 4 sur 18. Tous les partis ont donc respecté le quota de 10% requis par la loi. Mais Filingué, avec ses 16,66%, est restée largement en deçà de la moyenne nationale qui est de 25%¹⁸.

Les femmes dans les listes des partis politiques

Partis politiques	Nombre de candidats	Nombre de femmes
AIF	18	3
ANDP	18	3
CDS	18	3
DARAJA	18	4
MNSD	18	2
PNDS	18	2
RDP	18	4
RSD	18	2
SAWABA	18	4
Groupement de partis politiques	18	3
Total	180	30

Source : nos enquêtes

Le déroulement de la campagne électorale

Il serait difficile de décrire dans les détails le déroulement de la campagne électorale. On se contentera de rapporter quelques fragments significatifs touchant à son organisation. On jettera un regard particulier sur les meetings et les réunions en examinant quelques cas significatifs. Enfin, on avancera quelques éléments d'analyse qui ressortent de l'observation de cette campagne.

Organisation de la campagne électorale

L'organisation de la campagne électorale révèle des stratégies, mais aussi des séquences variées qu'il s'agit de comprendre dans leur contenu et leur signification.

Le zonage

Pour couvrir le territoire de la commune, les partis ont procédé à un zonage. Il s'agit d'attribuer à chaque candidat une zone de campagne qui permettra de mesurer ses performances. Les sièges attribués au parti sont répartis entre les candidats selon le nombre de voix qu'ils auraient obtenues chacun dans sa zone. Ainsi, pour chaque parti, les sièges

¹⁸ Au niveau national, on compte 9261 candidatures féminines sur les 35896 candidatures enregistrées, soit environ 25%. Voir Matan Daga N°9, septembre 2004, p.7.

reviendraient aux candidats les plus méritants, c'est-à-dire ceux qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

Les tournées de campagne

La configuration de la circonscription électorale de la commune de Filingué oblige les candidats à couvrir des espaces géographiques relativement étendus. Du coup, les tournées constituent un des moyens utilisés par les partis politiques pour atteindre l'électorat. Il n'est pas aisé pour tous les candidats de mener des tournées de campagne. C'est une tâche ardue, surtout pour les candidats sans moyens importants. De plus, le fait que les élections aient lieu pendant la période hivernale complique davantage la situation. Le jour, les populations sont dans les champs. Aussi, les candidats sont-ils poussés à faire campagne pendant la nuit. Un tel choix se justifie dans les zones rurales où les paysans avaient déserté les villages pour les champs. Dans le chef-lieu de la commune, les sièges de campagne sont étrangement vides, probablement en raison de l'importance accordée par les partis aux zones rurales. Ces sièges, à quelques rares exceptions, étaient au mieux occupés par des adolescents qui assurent la permanence autour du thé.

Fonctionnement des comités de campagne

Les campagnes sont conduites par les leaders locaux des partis. Les comités de campagne se composent, pour la plupart, du Président de la sous-section du parti, du Secrétaire Général, du ou de la Trésorière. Le Président de la Sous-section fait office de Président du comité de campagne. Mais il faut souligner que dans l'ensemble, on observe la faible présence des femmes dans les comités de campagne. L'animation des différents sièges est assurée dans la journée par de jeunes adolescents. Mais on relève une présence d'adultes au niveau de la permanence de certains partis (AIF, RSD). Dans une localité comme Louma, on a observé la présence de cinq (5) partis, à savoir le MNSD, le PNDS, la CDS, le RSD et l'AIF. Là également, le constat est le même : les hangars qui servent de lieu de rassemblement pour les militants sont quasiment vides dans la journée. Dans leurs campagnes, les différents partis ont procédé à la partition de la commune en zone. Le nombre de zone varie de 4 à 6 selon les partis. Chaque parti a mis en place un comité de campagne communal qui trouve sur place les différentes équipes sectorielles. La campagne dans les secteurs est conduite par une équipe légère qui est renforcée au besoin par les ressortissants qui reviennent au village pour la circonstance. Cependant, il faut reconnaître que tous les partis ne disposent pas de moyens logistiques équivalents. Non seulement, les comités de campagne ne fonctionnent pas de la même manière, mais leurs moyens matériels diffèrent également. A l'exception de certains partis comme le MNSD et l'AIF qui semblent disposer de plusieurs véhicules Toyota 4x4, les autres partis louent les véhicules qu'ils utilisent quand leurs ressources financières le permettent. Du coup, la règle est aux campagnes de proximité.

Financement de la campagne

Les campagnes électorales sont financées le plus souvent par les sous-sections ou par les candidats eux-mêmes. Les bureaux politiques nationaux apportent plus d'appui matériel (véhicules) que financiers. L'autofinancement local des campagnes est partout la règle. Les candidats peuvent être appuyés par leurs familles et leur base. Ils bénéficient aussi de la faveur de réseaux sociaux locaux qui se mobilisent selon leur capital social. Les différents responsables des partis rencontrés affirment tous n'avoir pas reçu des moyens de leur parti ou très peu. Du reste, même les responsables du MNSD de Louma que nous avons pu interroger affirment que leurs moyens leur viennent de la cotisation de leurs membres. Ce

manque de moyens est si notoire que certains partis ont cru devoir ne rien entreprendre dans le cadre de la campagne.

Etudes de cas : meetings et réunion des partis

Sous leur aspect formel apparent, les campagnes électorales se caractérisent par une multitude de meetings et réunions organisés par les partis, dans le but de mobiliser l'électorat. Elles se transposent dans l'espace par la présence de drapeaux frappés aux couleurs des partis, fixés aux abords des artères principales ou au-dessus des voitures et des hangars érigés à cet effet. Ces hangars, le plus souvent indiquent la présence des sièges de campagne, où des jeunes hommes assurent la permanence. La musique grésillante est produite par de gros magnétophones. Il nous a été possible d'assister à trois meetings (le premier est organisé par le MNSD à Louma, le second par l'AIF à Filingué et le troisième par le MNSD à Filingué dans le cadre de la tournée de campagne du Président du parti) et d'observer une réunion de campagne du RSD¹⁹.

Cas 1 : Le meeting du MNSD à Louma

Il a eu lieu le 16 juillet 2004. On relève la présence du comité communal de campagne du parti composé du Président de la sous-section de Filingué, du Coordonnateur de la campagne, du Secrétaire à la Jeunesse, ainsi que de certains candidats à ces élections. Il faut signaler la présence remarquée de l'adjoint au sous-préfet, accompagné d'un « garde »²⁰ pour assurer sa sécurité. Celui-ci a utilisé son véhicule de service. Le principal orateur du meeting est le coordinateur de la campagne dans la zone Gardi-Louma. Il met l'accent sur plusieurs points : la gestion et les réalisations du MNSD, les salaires qui sont régulièrement payés aux fonctionnaires, les centres de santé construits ainsi que leur dotation en produits pharmaceutiques et matériels roulants. Il ajoute que le Programme Spécial du Président Tandja a permis d'octroyer des micro-crédits aux femmes et de construire des écoles, des cases de santé et de barrages dans tout le pays, les routes refaites entre Niamey, Torodi et Makalondi, et entre Niamey et Dosso. Il s'est ensuite étendu sur la biographie du candidat de Louma en louant particulièrement ses mérites. Ce dernier aurait réalisé 24 puits modernes dans la région au profit des populations du Kourfèye. Il a déjà construit une mosquée à Louma et envisage en plus de construire une mosquée de vendredi à Louma. Il annonce aussi que le candidat a obtenu un financement de onze millions au profit des femmes de Louma. Il demande, enfin, aux populations de Louma, toutes tendances confondues, de voter pour le candidat qui a fait ses preuves.

Cas 2 : Le meeting de l'AIF à Filingué

Il s'est tenu le 17 juillet 2004 dans l'après-midi au siège du parti à Filingué. Prévu pour débiter à 16 heures, le meeting n'a commencé qu'aux environs de 18 heures. On constate la présence des représentants des différents partis, appelés pour la circonstance, et la participation remarquable des partis amis et alliés potentiels. Il s'agit notamment du PNDS, de la CDS et du RSD. Chaque délégation arbore ses couleurs. Il faut signaler la présence d'une délégation venue de Niamey à bord d'un véhicule (un bus) de l'INRAN. Les femmes

¹⁹ Les éléments rapportés dans cette partie ne constituent pas des études de cas exhaustives. Nous avons voulu rapporter des fragments de campagne pour montrer des aspects plus vivants de ces campagnes électorales.

²⁰ Il s'agit d'un agent des Forces Nationales d'Intervention et de Sécurité (FNIS). Les FNIS, c'est la nouvelle appellation des gardes républicaines, qui portait la dénomination de gardes-cercle pendant la période coloniale...

constituent l'essentiel du public. On relève aussi la présence d'enfants. Dans son intervention de bienvenue, le Secrétaire Général a précisé que l'objectif du meeting est de faire une véritable démonstration de force. Dans son discours, le Président de l'AIF a mis l'accent sur l'implantation de l'AIF dans la commune de Filingué. ; il présente ensuite les responsables de l'AIF comme des gens conscients soucieux de la prise en compte des intérêts bien compris du Kourfèye. Ils étaient depuis treize ans pour la plupart dans un parti qu'ils ont aidé à construire (il fait allusion au MNSD). Mais, suite à des divergences, ils ont préféré se retirer pour créer l'AIF. La création de l'AIF a aiguisé la conscience de ces responsables par rapport à leur vocation de promouvoir les intérêts du Kourfèye. Pour le Secrétaire Général du parti, jusque là les ressortissants du Kourfèye ont occupé la seconde place dans les structures du MNSD. Pour lui, les réalisations socio-économiques au Kourfèye sont détournées au profit d'autres régions du département (écoles, points d'eau, centres sanitaires). Il ajoute que l'ambition de l'AIF est de travailler pour l'affirmation de la personnalité du Kourfèye en le soustrayant de sa position d'éternel second. A cette fin, il a annoncé que son parti est disposé à travailler avec tous les partis amis. Son but, a-t-il dit, n'est pas de faire de l'AIF un fonds de commerce. C'est pourquoi il lance un appel aux Kourfayawa pour qu'ils « ouvrent leurs yeux ». Il leur demande, en conséquence, de faire vote utile en choisissant les candidats de l'AIF. Il convient de souligner que pendant que se tenait le meeting des convois de véhicules du MNSD allait et venait autour du lieu du meeting en lançant des slogans provocateurs.

Cas 3 : Le meeting du MNSD à Filingué

Il s'est tenu le 19 juillet 2004 au stade du CEG de Filingué. En raison de la présence du président du parti, premier ministre, il a regroupé, outre les militants de la commune de Filingué, ceux des autres communes du département ainsi que des militants de la région de Tillabéri. Il était présidé par le Président du parti, Hama Amadou. Cinq interventions ont marqué la cérémonie :

- Le président de la sous-section : Soumaila Tori. Il a d'emblée rendu grâce à Dieu que les leaders du MNSD, en particulier son président soit sorti sain et sauf suite à l'accident d'hélicoptère qui est survenu au cours de sa tournée dans la région de Zinder. Il a terminé en posant la requête d'un véhicule, celui en possession de sa sous section étant en panne.
- Le coordonnateur départemental de la campagne Torda Heinikoye prend la parole à son tour. Il insiste sur l'impérieuse nécessité pour la sous-section d'arracher la commune pour le MNSD, sinon, eux ne pourront plus venir à Filingué. Il a ensuite précisé que le candidat indépendant (les candidats de l'AIF) n'a rien à voir avec leur parti. Il a indiqué qu'un candidat indépendant est quelqu'un qui se suffit à lui même. Il n'a plus besoin de parti, ni de l'Etat. Un indépendant c'est donc quelqu'un qui n'est plus au parti.
- Le président de section MNSD de Tillabéri Seyni Omar poursuit en mettant l'accent sur les réalisations du régime. Il se plaint de ce que d'aucuns accusent le Président Tandja de dormir mais il remarque qu'en dépit de cela il réalise son programme. Il construit des écoles, des centres de santé, réalise des barrages et des forages. Il s'interroge sur ce qui se passerait alors s'il se réveille (« Imaginez qu'il se réveille un tant soit peu de son sommeil » ; « Qu'on le laisse dormir puisque son sommeil ne l'empêche pas de travailler pour le Niger »). Il conclut son discours en demandant aux populations présentes de lui donner la possibilité de poursuivre son œuvre de construction nationale en votant massivement pour les conseillers du MNSD, pour ses députés aux législatives et pour Tandja à l'élection présidentielle.

- Le Secrétaire général du MNSD Salla Habi, pour sa part, a mis l'accent sur l'assise nationale de son parti. Il a dit en substance que le MNSD se porte bien sur l'ensemble du territoire national. Il a continué en affirmant que partout son parti gagne en audience et en crédibilité. Il termina en demandant des suffrages massifs des militants.
- Le président du MNSD Hama Amadou qui prend la parole en dernière position remercie les militants de son parti et ceux de l'AFD pour l'accueil qu'ils lui ont réservé. Il demande aux populations de voter MNSD pour permettre au pouvoir actuel de continuer ses réalisations pour leur plus grand bien. L'Etat va aider les communes dirigées par le MNSD, mais n'aura rien à voir avec un indépendant (il fait référence à l'AIF). Il faut donc voter pour les candidats du MNSD aux élections législatives et pour le président Mamadou Tandja pour l'élection présidentielle. Il a ensuite mis l'accent sur le futur programme de sa formation politique. Il a promis de : :
 - Créer des sites pour des cultures de contre saison ;
 - Développer et promouvoir la culture de coton, produit très prisé sur le marché et qui permet aux populations d'avoir des revenus importants dans des pays comme le Burkina ;
 - Promouvoir l'élevage à travers la rémunération des produits pastoraux notamment en créant des campagnes de commercialisation de viande avec des pays comme le Gabon et les 2 Congo ;
 - Permettre aux femmes d'avoir des revenus à travers le petit élevage et de prendre en charge leurs responsabilités surtout en cas d'absence des maris ;

Par ailleurs, sur le plan des richesses du sous-sol, il a dit que cela fait des années qu'on parle du pétrole nigérien. Il a annoncé que des équipes de recherche seront mises en place pour répondre à la question sur l'existence ou non de ce pétrole.

Après le meeting, Zakay, un militant bien connu du parti, remet publiquement les clés d'un véhicule Toyota 4X4 qu'il offre à la sous-section du MNSD à Filingué.

La réunion de synthèse du RSD-Gaskiya

Elle a eu lieu le 18 juillet 2004 à 10 h 00 au siège dudit parti. L'ordre du jour comportait trois (3) points : les élections municipales, l'arrivée de Amadou Cheiffou²¹ à Filingué, et les tournées dans les villages.

Question électorale

Le président départemental de campagne qui préside la réunion indique que le choix des candidats de la liste du parti a été opéré par les différents villages qui ont présenté les candidats. Il tient à peu près ces propos : *« Les différents candidats sont donc le produit de vos choix et en conséquence vous avez le devoir de les soutenir. Ce soutien doit se matérialiser surtout et avant tout par le vote. Mais notre amertume est de constater que beaucoup de nos camarades n'ont pas fait l'effort d'aller chercher leurs cartes d'électeurs. Le plus grand tort qu'on peut faire à sa formation politique c'est de ne pas aller voter parce qu'on n'a pas pris le soin de retirer sa carte d'électeur. Je vous demande donc d'aller à la mairie auprès des chefs de villages récupérer vos cartes. Et que ceux qui ne peuvent pas le faire nous donne leur nom, on va s'en charger ».*

²¹ Amadou Cheiffou est le Président du RSD.

Les tournées de campagne

La description donnée par le président de campagne est éloquente quant à l'analyse qu'il fait de la situation de la commune. Il constate, suite aux tournées qu'il a effectuées dans la commune, que « *les cinq ans du pouvoir actuel n'ont rien amené dans la commune de Filingué. L'exclusion est flagrante au point que Filingué est laissé pour compte. En allant dans le même département d'une ville à une autre on est obligé de se poser la question si on est dans le même pays et s'il s'agit de la même administration* » ? Pour lui, « *chaque militant ou homme politique doit se sentir interpellé par la situation qui prévaut dans sa commune, sa région. Il se trouve que la commune de Filingué n'a aucune personnalité influente dans la sphère de décision du parti au pouvoir voilà qui explique son sort* ». Au RSD-Gaskiya, dit-il, « *nous avons des personnalités du 1^{er} rang, notamment le vice-président Tahirou Amadou²² et autres. Si dans ta région un parti n'a personne qui peut le défendre, elle ne peut que subir. C'est pourquoi aujourd'hui Filingué vient toujours après Damana qui fait la pluie et le beau temps. Ailleurs les gens sont unis. Si on touche aux cheveux d'un, on les voit tous. Mais ici chez nous, les gens sont indifférents au sort de leurs propres frères. Personne n'ose lever le doigt par rapport à une injustice qui touche quelqu'un parmi nous. Avant hier, Zakay est passé en jetant de l'argent de sa voiture de l'autogare à la sortie de la ville. Pourquoi un tel gâchis alors que les gens crèvent de faim et croupissent dans le besoin et la nécessité ?*».

Arrivée de Amadou Cheiffou, président du RSD Gaskiya

Là le président de campagne s'est attaché d'abord à présenter le président de son parti Amadou Cheiffou dont la venue est prévue à Filingué le mercredi 22 juillet 2004. Malheureusement, a-t-il dit « *à Filingué il n'y a pas de télé pour que les gens aient l'occasion de prendre la mesure de la personnalité de Cheiffou. Il a visité tous les pays du monde, partout où un avion peut se poser il s'y est rendu.*» Il a poursuivi son propos sur les résultats attendus par son parti : « *Dans ce pays si les votes se passent normalement on aura une position de premier choix dans les futures institutions du pays. Dans tous les cas, la question "Zarce" ne se pose pas car si les élections se passent normalement personne ne pourra confisquer nos scores. On est prêt pour cela, on est prêt à toute éventualité. Nous entendons respecter les règles de jeu du vote et tenons à ce que chaque parti les respecte²³.*

Quelques éléments d'analyse

Même quand on admet que le niveau de mobilisation électorale a été plutôt faible, on peut estimer que les campagnes sont un champ d'analyse pour comprendre les interrelations multiformes entre leaders politiques et militants, les types de rapport qui s'instituent entre eux. Plusieurs caractères peuvent être dégagés.

La prégnance des enjeux nationaux

Cette prégnance s'observe à deux niveaux. Tout d'abord, les discours de campagne se sont articulés autour d'enjeux nationaux. Les élections municipales sont souvent vécues par les partis politiques comme un banc d'essai pour les prochaines élections législative et présidentielle. Les enjeux locaux sont peu apparus. Seule l'AIF s'y est intéressée autour de thèmes tels que « la marginalisation du Kourfèye ». Les leaders nationaux des partis politiques qui sont venus à Filingué ont surtout défendu les programmes politiques de leur

²² Tahirou Amadou est vice président du RSD et actuel Gouverneur de la Communauté Urbaine de Niamey.

²³ Amadou Cheiffou est finalement venu le vendredi 24 juillet 2004.

parti. Quid des enjeux de la décentralisation et de son importance pour Filingué, ou des problèmes qu'elle va poser ? Par ailleurs, cette prégnance des enjeux nationaux s'observe aussi autour de la reproduction à l'échelle locale des clivages nationaux. L'AFD et la CFD se sont affrontés à l'échelle de la commune. Même les frictions constatées au sein de l'alliance au pouvoir se sont répercutées localement, avec les hésitations de la CDS à renouveler ses engagements dans la perspective des futures élections nationales et l'adhésion du RSD à l'opposition. Et pour beaucoup de partis, les élections étaient un banc d'essai pour les alliances politiques à venir.

Le passage des responsables des partis

Nombre de responsables nationaux sont venus à Filingué : le Premier Ministre et les principaux leaders de son parti, ainsi que Amadou Cheiffou, le président du tout nouveau RSD. Ces leaders, en venant soutenir leurs candidats, ont donné indiscutablement à la campagne des élections municipales un cachet national. Ils ont enclenché la campagne pour les élections législative et présidentielle avant l'heure. Les partis politiques au pouvoir attendaient que les résultats des élections municipales confirment leur légitimité et ceux de l'opposition attendaient qu'ils attestent du terrain qu'ils ont conquis et qui devra les conduire à la victoire à la faveur des élections nationales.

Des moyens différenciés

Les partis n'avaient pas les mêmes moyens pour faire campagne. Ces moyens dépendent non seulement des ressources des partis en présence, mais aussi des moyens que chaque candidat est capable de mobiliser. En fait, la pratique du zonage a eu pour effet d'encourager au sein des partis des démarches individualistes. Etant donné que les sièges au conseil municipal sont répartis selon le nombre de voix obtenues par chaque candidat dans la zone qui lui est attribuée, les terrains de campagne sont fortement éclatés. Chaque candidat cherche des ressources pour lui-même afin de maximiser sa position. Les partis ayant peu de moyens n'ont pas de ressources à distribuer à leurs candidats qui doivent se débrouiller pour financer leur campagne. Quant aux partis les plus nantis, leurs ressources ne sont jamais réparties de façon équitable.

L'intervention des autorités publiques dans la campagne électorale

L'intervention des autorités publiques a été relevée par les partis d'opposition qui ont adressé une lettre ouverte au sous-préfet de Filingué, dans laquelle ils fustigent son activisme au profil du MNSD. Pour ces partis, l'activisme se manifeste par le « non respect de l'obligation de réserve », « l'utilisation des moyens de l'Etat » et « des pressions et manœuvres auprès des populations »²⁴. Ils l'ont fait savoir par un tract qui a été largement diffusé à Filingué. Par ailleurs, ces partis ont dénoncé l'utilisation de l'aide alimentaire qui est distribuée de façon sélective au cours de la campagne : « Les comités de base du MNSD se transforment en comité de gestion des banques céréalières... » (directeur de campagne du PNDS : septembre 2005). Ces conduites des autorités publiques ne sont pas propres à Filingué. Elles reflètent une dynamique propre aux administrations publiques politisées, où l'activisme des responsables des administrations territoriales participe des critères de performances qui permettent de les récompenser ou de les sanctionner. La récompense se traduit toujours par le maintien au poste ou par l'assurance d'une promotion à un poste plus important, alors que la sanction se manifeste par une décision d'affectation à l'administration centrale ou à l'administration d'origine. Il faut dire qu'à ce niveau, on peut identifier

²⁴ Le républicain du 22 juillet 2006, p. 6

d'autres titulaires de position publique à comportements similaires. Mais ils sont moins visibles et ne font pas l'objet de dénonciation.

Les cartes d'électeurs

La distribution des cartes d'électeurs constitue un autre aspect de la campagne. Les candidats exhortent leurs militants à chercher leur carte d'électeurs, sans lesquelles ils ne sauraient voter. On dit souvent, dans les états-majors des partis politiques, que les élections se gagnent aussi par la distribution des cartes la plus large possible. C'est une tâche dans laquelle les partis s'impliquent pour s'assurer que les militants ou sympathisants remplissant les conditions pour voter.

L'argent dans la campagne électorale

L'argent a joué un rôle déterminant dans la campagne électorale. C'est un aspect qui a pris une ampleur grandissante au fil des élections successives qui se sont déroulées au Niger. L'argent procure aux groupes politiques qui le possèdent une capacité et une sécurité d'action certaine, en termes de mobilité et de capacité d'organisation. « L'argent circule ». C'est une rengaine maintes fois relevée au cours de ces enquêtes. Mais il ne circule que dans certaines formations politiques, entraînant ainsi une certaine frustration chez les autres. Le langage politique courant draine avec lui de nouvelles notions telle que « l'achat des consciences »... Il s'agit de pratiques devenues classiques, utilisées le plus souvent par les partis dotés de moyens financiers. Il peut s'agir de distribution d'argent par petites coupures dont le côté caricatural est symbolisé par « les billets de banque jetés de la fenêtre de son 4x4 par un homme d'affaire venu de Niamey »... Mais l'« achat de conscience » peut prendre aussi la forme de distribution de repas quotidiennement assurés à des militants au siège du parti et la distribution de cadeaux divers ("la cola"). En somme, la campagne électorale est le lieu de mesurer la capacité des candidats à entretenir une pléthore d'individus, en nourriture, en vêtements publicitaires de toutes sortes (tee-shirts, pagnes, banderoles,.....). La campagne électorale, c'est aussi l'animation musicale. Là, les leaders louent et parfois s'attachent, à coup d'argent, les services de troupes musicales locales. Celles-ci composent des chansons à leur gloire et à celle de leurs partis, usant de rythmes et d'instruments locaux (gourmi, komsa, kalangou, ...). En fait, les partis les plus en vue s'efforcent de s'attacher des artistes locaux les plus célèbres. Aussi, la période de campagne a-t-elle des impacts sociaux (culturels) mais aussi économiques non négligeables.

L'impact économique de la campagne

Nous n'avons pas pu mesurer ces impacts. Mais il faut noter que pendant les 10 jours qu'a duré la campagne électorale, la vie économique de la localité a connu un regain d'activité : achats de vivres pour la cuisine de masse destinée aux festivités, locations de chaises, débits de boisson animés, achat de carburant pour la campagne, locations de véhicules pour sillonner les zones difficiles d'accès, confection d'affiches, production de photos, etc.

La mobilisation électorale et classification des partis politiques

En termes de mobilisation, on peut classer les partis en trois groupes :

- Les partis à forte capacité de mobilisation

On peut identifier dans ce groupe l'Alliance des Indépendants de Filingué (AIF), aile dissidente du MNSD, et puisant son électorat parmi les militants de ce dernier. Celui-ci a établi son quartier général au quartier *Carré*. Cette formation politique se distingue par le

nombre des véhicules qu'elle a mobilisés pour la campagne. Mais, il faut noter qu'à l'instar des autres partis, le siège du MNSD est resté pratiquement désert.

- Les partis à capacité de mobilisation intermédiaire

Dans cette catégorie, le PNDS vient en tête. Il dispose de deux véhicules. Mais son siège est peu animé. On n'observe qu'une faible présence de militants. Quant au RSD *Gaskiya*, dont l'essentiel des militants viennent du CDS, il ne dispose que d'un seul véhicule, mis à disposition du parti par un militant. Le siège de ce parti ne désemplit pas.

- Les partis peu mobilisateurs

Dans ce groupe, figure le CDS *Rahama* qui est resté en marge de l'animation de la campagne, se contentant de diffuser à longueur de journée la musique locale "Dan Kabo"²⁵. Le siège du parti est toujours vide et géographiquement excentré. Les quelques responsables que l'on y rencontre paraissent peu dynamiques, et semblent se poser des questions. Le CDS a été le dernier parti à entrer en campagne.

Au bas de l'échelle se retrouvent des partis (UNI, Daraja, Sawaba). Ce sont des partis apparemment peu implantés dans la ville de Filingué. Leurs sièges restent déserts, et peu visibles. Certains d'entre eux se contentent d'un hangar dressé pour l'occasion : pas de local durable, pas de véhicule de campagne.

²⁵ Dan Kabo a été l'auteur d'une des chansons les célèbres dédiées à la CDS.

La commune de Filingué : son installation et sa gestion actuelle.

Les élections municipales du 24 juillet 2004 se sont traduites par le choix de 18 conseillers et leurs suppléants qui auront désormais la charge de gérer la future commune. Qui a remporté les élections locales et dans quelles conditions ? Qui sont les élus qui composent le conseil municipal ? Avec quels moyens la commune travaille ? Quels sont ses rapports avec les autres institutions locales ? Autant de questions qui permettront de comprendre le processus d'installation de la nouvelle commune ainsi que les dynamiques de la gestion actuelle.

Les résultats des élections municipales à Filingué

Dans une première phase, nous présenterons les résultats globaux, avant de rapporter les résultats par parti politique ou association de partis politiques.

Résultats globaux :

Nombre de bureaux de votes	103
Nombre de Bureaux parvenus	103
Nombre d'inscrits	40966
Nombre de votants	16343
Bulletins blancs ou nuls	554
Suffrages exprimés valables	15789
Taux de participation	39,89%
Taux d'abstention	60,11%

Source : résultats officiels publiés par la CENI

Considérés dans leur globalité, ces résultats font ressortir un taux d'abstention important de 60,11%. Celui-ci est au dessus de la moyenne nationale qui est 56,37%. Un tel niveau d'abstention est peut être attribué à la saison des pluies. Beaucoup d'électeurs ont préféré leur champ aux urnes. On peut aussi avancer le faible niveau de distribution des cartes d'électeurs qui a exclu de fait beaucoup d'électeurs. Ce taux, en révélant un faible niveau de participation, permet de s'interroger sur le niveau de légitimité des nouveaux élus, de même que sur le niveau d'implication des populations dans le processus de décentralisation.

Par ailleurs, même si cela n'apparaît pas dans le tableau ci-dessus, des cas de fraudes sont soulevés notamment par les partis d'opposition.²⁶

Répartition par parti politique ou association de partis

Partis politiques	Nbre de votes	Nbre de sièges	Nbre de sièges obtenus à la plus forte moyenne	Total
AIF (indépendants)	2439	2	1	3
ANDP Zaman Lahiya	256	0	0	0
CDS Rahama	1843	2	0	2
Daraja	567	0	0	0
MNSD Nassara	4164	4	2	6
PNDS Tarayya	3389	3	1	4
RDP Jama a	895	1	0	1
RDS Gaskiya	1799	2	0	2

²⁶ Etant donné que nos enquêteurs ont été expulsés avant la tenue des élections, nous n'avons pas pu observer le déroulement du scrutin.

UDFP Sawaba	107	0	0	0
GP, UNI/PNA.PPN-RDA/UDR	330	0	0	0

Source : résultats officiels publiés par la CENI

Les résultats du vote font la part belle au MNSD qui obtient 6 sièges et au PNDS, 4 sièges. L'AIF, qui est née de la section locale du MNSD, s'en sort avec 3 sièges. La CDS et le RSD, qui est né de sa scission, obtiennent 2 sièges chacun. Quant au RDP, il s'en tire avec un siège. Les votes obtenus par les autres partis ne leur ont pas permis d'obtenir des sièges.

Dans la répartition des postes des conseillers au sein de chaque parti, c'est le zonage qui a permis de départager les candidats.

« Nous, au MNSD sur les 18 conseillers nous avons eu six (6) comme je vous l'ai dit sur les six, il y a un poste pour une femme, il y a un poste pour les jeunes. Le jour du choix comme le candidat des jeunes a travaillé et les jeunes ont massivement voté son poste a été dégagé, puis celui de la femme. Il reste quatre postes. On a procédé à un système de zonage. Filingué zone Toukounous-Tidani ; il y a Filingué zone Gao-Louma, il y a Filingué zone plateau, il y a Filingué zone Bakin Toullou-Bada Beye. Donc les quatre postes ont été répartis comme suit ; La zone Gao Louma a eu deux conseillers. Filingué ville un conseiller, la zone Filingué Tidani a eu un conseiller ce qui fait les quatre, plus le conseiller des jeunes et le quota de femmes ce qui donne un total de six (6) » (1er adjoint au maire, septembre 2005)

On peut observer que les divisions intervenues au sein de certains partis de l'alliance au pouvoir (CDS et MNSD) ont eu des conséquences sur leurs résultats électoraux à l'échelle locale, puisque les partis créés à la faveur de leur dissension interne s'en sortent avec plusieurs sièges au conseil municipal (3 pour l'AIF et 2 pour le RSD).

Les élus : leur âge, leur profession, leur parti, leur lieu de résidence, leur village d'origine²⁷

Prénom et nom	Age	Profession	Parti politique	Lieu de résidence	Village d'origine
1. Abdoukarim Abdourahamame	41 ans	Commerçant	AIF	Dirga	Dirga
2. Ada na Gandé	46 ans	Commerçant	RSD	Massama	Massama
3. Amadou Abdou	39 ans	Commerçant	PNDS	Louma	Louma
4. Souley Tankari	41 ans	Architecte	MNSD	Niamey	Louma
5. Djibrilla Douka	37 ans	Infirmier certifié d'Etat	MNSD	Niamey ²⁸	Makani
6. Fati Abderhamane		Secrétaire	PNDS	Filingué	Filingué
7. Hadjia Mariama Chérif	63 ans	Commerçante	MNSD	Filingué	Filingué
8. Hassane Gadé	58 ans	Boucher	RDP	Filingué	Filingué
9..Ibrahim Guiri		Commerçant	CDS	Gao Sofon Gari	Gao
10 Mahamadou Dambaye	42 ans	Commerçant	AIF	Takoussa	Sabon gari
11. Boubacar Koba		Revendeur de pneus	RSD	Filingué	Gao Sabon Gari
12. Moussa Lassa Lassa	50	Commerçant	CDS	Toudou	Toudou

²⁷ Les informations contenues dans le tableau ont été reconstituées à partir d'entretiens. Par ailleurs, il ne nous a pas été possible de reconstituer avec exhaustivité l'origine sociale des conseillers.

²⁸ Il demeure plus souvent à Filingué depuis son élection.

	ans				
13. Salhatou Boubacar		Enseignant	MNSD	Filingué	Filingué
14. Samaila Tory	57 ans	Commerçant	MNSD	Filingué	Filingué
15. Seydou Madi	43 ans	Opérateur économique, ex – agent de la CNSS	AIF	Filingué	Filingué
16. Soumana Yama	39 ans	Revendeur de Friperie	PNDS	Niamey	Kagna
17. Zakari Bizo	50 ans	Cultivateur	MNSD	Filingué	Filingué
18. Ayouba Seydou		Employé d'entreprise	PNDS	Itinérant	Filingué

Les données recueillies permettent de faire les observations suivantes :

L'âge des conseillers varie entre 39 et 63 ans. Ce ne sont donc pas des jeunes qui accèdent au pouvoir municipal.

Pour ce qui est de **la profession des nouveaux élus**, on relève une prévalence des professions libérales. Sur les dix-huit conseillers élus, 11 sont commerçants (opérateurs économiques).

Profession	Nombre
Commerçants et professions libérales	12
Enseignant	1
Infirmier	1
Employer d'entreprise	1
Cultivateur	1
Architecte	1
Secrétaire de projet	1

Il serait intéressant de faire ressortir ici la distribution des professions dans les partis politiques.

Partis politiques	Professions des conseillers
AIF	Professions libérales (3)
RSD	Professions libérales(2)
PNDS	Professions libérales (3), agent de projet (1)
MNSD	Professions libérales (2), agents publics (2), agents d'ONG (1), cultivateur (1)
CDS	Professions libérales(2)
RDP	Professions libérales (1)

On observe qu'à part le MNSD et la CDS, tous les conseillers des autres partis appartiennent à des professions libérales. Il n'y a presque pas de fonctionnaire, à part un enseignant. Même l'infirmier élu travaille dans un projet de développement.

En ce qui concerne **les lieux de résidence des conseillers élus**, avant leur élection, la répartition ci-après permet de voir la prévalence de Filingué et Niamey. Ces deux localités sont le lieu de résidence de plus de la moitié des conseillers. Cette répartition des lieux de résidence des conseillers fait peu de place aux 42 autres villages de la commune. Seuls six d'entre eux sont des lieux de résidence de conseillers élus. Dans ces conditions, la question de la représentation des zones rurales de la commune se pose. Il serait intéressant d'observer à l'avenir comment leurs préoccupations seront prise en charge.

Lieu de résidence	Nombre
Filingué	8
Niamey	3
Louma	1
Toudou	1
Dirga	1
Gao Sofon Gari	1
Takoussa	1
Massama	1
Autres	1

A propos des **villages d'origine des conseillers**, c'est encore le chef lieu de la commune qui maintient sa prépondérance avec presque la moitié des conseillers. Les autres conseillers se répartissent dans neuf autres villages. On peut ajouter aussi que Filingué, Gao, Louma et Kagna qui sont les villages d'origine de 12 conseillers se situent sur la route nationale.

Villages d'origine des conseillers	Nombre de conseillers
Filingué	8
Louma	2
Kagna	1
Massama	1
Makani	1
Toudou	1
Gao	1
Gao Sofon Gari	1
Sabongari	1

Bien entendu, on ne saurait donner une valeur absolue à ces analyses qui ne constituent que des pistes de recherche permettant à l'avenir d'observer les dynamiques de la décentralisation au niveau de la commune de Filingué.

L'installation de la commune

Cette installation procède de deux séquences distinctes : l'élection du maire et de ses adjoints d'une part, et la mise en place des commissions, d'autre part.

L'élection du maire et de ses adjoints

L'élection du maire et de ses adjoints permet d'observer la faible autonomie des structures locales des partis politiques et les logiques à l'œuvre dans la répartition des postes au sein de l'exécutif communal.

Faible autonomie des structures locales des partis politiques

L'élection du maire et de ses adjoints a fait l'objet de tiraillements en raison des incertitudes qui planaient sur la configuration des alliances qui sortiraient des élections législatives et présidentielle. Après la proclamation des résultats, il a fallu attendre plusieurs mois avant la mise en place du conseil municipal. Le conseil municipal de Filingué a été installé entre les deux tours de l'élection présidentielle. Cette période d'attente a été

marquée par de nombreuses tractations politiques entre les différentes forces en présence. En fait, c'est l'alliance gouvernementale construite autour de la candidature du Président Tandja au 2ème tour de l'élection présidentielle, qui a déterminé le comportement des partis au niveau local. Deux conseillers ont affiché leur volonté de devenir maire de Filingué : un candidat du MNSD et un candidat de l'AIF. Tout au long de la période qui a précédé l'élection du maire, une alliance majoritaire s'était structurée pour soutenir le candidat de l'AIF. Cette alliance rassemblait les trois conseillers de l'AIF, les quatre conseillers du PNDS, les deux conseillers du RSD et l'unique conseiller du RDP. Quant au candidat du MNSD, il ne pouvait compter sur les 6 conseillers de son parti et les deux conseillers du CDS. Une telle configuration mettait en minorité l'alliance au pouvoir et transformait la commune de Filingué en commune-témoin de ce que les futures échéances nationales donneraient en termes de résultats. Dans cette configuration, il reviendrait aux conseillers du RSD de jouer un jour un rôle d'arbitre. Le ralliement de Cheiffou Amadou à la candidature de Tandja Mamadou se traduisit au niveau local par l'appui apporté par les deux conseillers de son parti au candidat du MNSD²⁹. En fait, c'est de Niamey que le maire de Filingué fut choisi. A ce niveau, on peut bien affirmer que ces élections ont permis de mettre en lumière la faible autonomie des structures locales des partis politiques.

Au-delà de cette emprise du national sur le local qui a déterminé les alliances, on relève aussi qu'au sein des partis le choix du candidat a fait l'objet de négociations rudes. Au MNSD, par exemple, deux candidats ont dû se départager :

« Depuis le jour du partage à l'unanimité, on s'est dit que la mairie nous revient et on a choisi notre candidat, c'est le candidat des jeunes qui était retenu. On était resté sur ça, on a fait les élections présidentielles et législatives. La veille de l'élection du maire, ce jour-là au sein de notre parti, on a eu un problème. Depuis le premier jour du partage, on a désigné le candidat du MNSD. La veille des élections, il y a une autre candidature qui s'est annoncée. Nous nous sommes dit qu'il faut faire tout pour solutionner ce problème parce que le MNSD ne peut pas partir avec deux candidats au poste du maire. Il y a aussi d'autres partis qui veulent aussi du poste, et on est conscient que si on ne fait pas attention ils peuvent avoir ce poste. Le bureau s'est réuni dans la nuit parce qu'au paravant on a désigné le candidat, mais on a une autre candidature, alors comment solutionner le problème. Comment faire ? On a laissé les deux candidats se voir. C'est la veille des élections. Ces candidats, c'est moi et le maire actuel Djibrilla. Nous, nous sommes vus, moi j'étais proposé initialement comme maire étant le candidat de la jeunesse et même il m'a appuyé, mais comme c'est la politique ! Moi je lui ai expliqué que je ne peux pas lui laisser la place, lui-même il m'a soutenu et me l'a confirmé, mais il dit qu'il a été proposé. A ce moment, moi j'étais reçu à mon test pour aller à l'Ecole Normale. Mais comme j'ai été préposé, je ne veux pas décevoir. J'ai dit de se référer à la base, si elle dit de laisser le poste à Djibrilla, il n'y a pas de problème. La nuit là, on n'a pas pu se comprendre. Nos grands nous ont laissé toute la nuit pour réfléchir. Moi comme j'ai mon concours, j'ai dit que je lui laisse le poste. Ainsi, on a informé nos grands. On est alors parti aux élections et on a eu 10 voix sur 18. On a arraché la victoire de justesse. » (1er adjoint au maire, septembre 2005)

La répartition des postes au sein de l'exécutif communal

C'est un conseiller du MNSD qui fut élu maire de Filingué. Son adjoint est lui aussi du même parti. Quant au poste de 2ème adjoint au maire, il fut attribué au PNDS. Les autres élus, pour leur part, ont été répartis au sein des commissions spécialisées instituées au sein du conseil municipal. Au delà de cette logique de partage, qui rend compte de la recherche d'un certain équilibre politique, force est aussi de constater que les trois premiers responsables de la commune figurent aussi parmi les rares conseillers qui détiennent un capital scolaire (savoir lire et écrire). Les propos du 2ème adjoint expliquent les conditions

²⁹ D'autres raisons sont mis en avant pour expliquer le ralliement des conseillers du RSD : le fait qu'il soit issu de la zone électorale que les conseillers du RSD ; on parle aussi de corruption.

dans lesquels son poste lui a été attribué. Ce témoignage, corroboré par plusieurs élus, illustre bien cette situation :

« Parmi eux (la majorité), il y a trois qui sont intellectuels. Un a été maire, le second a été le premier adjoint. Au poste du 2^{ème} adjoint il n'y a plus de candidature recevable. Quand quelqu'un parmi eux a levé son doigt, on a rétorqué qu'il ne faut faire de la subjectivité, car l'adjoint remplace le maire en cas d'absence et ce poste ne peut être assumé par quelqu'un qui ne sait ni lire ni écrire. Il peut recevoir des délégations étrangères notamment des « Européens », que va t-il dire ? Ils ont voulu monter une candidature contre moi. Il y a un commerçant à qui il a demandé de postuler. Quand il s'est rendu compte qu'il s'opposait à moi, il a retiré sa candidature. C'est ainsi qu'on a voté et j'ai recueilli dix (10) voix sur dix huit (18) » (2ème adjoint au maire, PNDS, septembre 2005)

Prénom et nom	Qualité	Parti politique	Profession
Djibrilla Douka	Maire	MNSD	Infirmier
Salhatou Boubacar	1er adjoint au maire	MNSD	Instituteur
Soumana Yama	2ème adjoint au maire	PNDS	Commerçant (niveau 3ème)

Sources : nos enquêtes

La mise en place des commissions

Plusieurs commissions techniques ont été mises en place pour organiser le travail du conseil municipal :

- La commission Finances. Elle est composée de 6 membres. Elle est présidée par un conseiller commerçant. Le receveur municipal en est la personne-ressource.
- La commission Développement Communautaire
- La commission Développement Social
- Une commission spéciale qui assure le rôle de coordination et qui a un droit de regard sur les activités des commissions techniques.

Au cours de ces enquêtes, nous n'avons pas pu travailler sur ces commissions, ni sur la dynamique de leur fonctionnement. C'est pourtant un volet important de cette recherche qui mériterait d'être mieux documenté.

La gestion de la commune

La passation de service entre l'équipe municipale sortante et le conseil municipal est intervenue le 18 février 2005, soit près de six mois après la proclamation des résultats électoraux. Au moment où la nouvelle équipe prend en main la gestion communale, elle doit compter sur des moyens limités et fonctionner dans un environnement politique local jusque-là marqué par une forte prévalence de l'Etat.

Le fonctionnement de la commune

Il se structure autour de l'administration quotidienne des affaires de la commune, l'organisation des sessions du conseil municipal, et la gestion des ressources financières de la commune.

L'administration quotidienne

Elle se construit dans la continuité des activités de l'ancienne mairie. Elle prend forme dans la présence d'un maire élu et ses deux adjoints qui font désormais partie du paysage institutionnel de la mairie. Que l'administration communale soit dirigée par un maire élu est une donnée nouvelle. La nouvelle équipe n'a pas d'expérience administrative. Elle doit par conséquent compter sur les agents communaux qu'elle a trouvés. Ceux-ci

continuent à travailler comme à l'accoutumée mais dans une dynamique nouvelle avec de nouveaux responsables administratifs qui cherchent leurs marques dans un cadre de travail nouveau qu'ils découvrent pour la première fois. Pour eux, leur mission n'est pas évidente. Jusque-là, la décentralisation n'était qu'un mot, un slogan venu de Niamey, qu'ils doivent désormais concrétiser. Certains agents, pour leur part, dans la crainte d'un « *spoils system* », s'inquiètent pour leur avenir à la mairie. Le secrétaire municipal a d'ailleurs été remplacé dans la foulée de l'installation de la nouvelle équipe³⁰. Ainsi, pôle technique préexistant et pôle politique nouvellement installé cohabitent dans la mise en œuvre du travail administratif. Celui-ci court tourne autour de l'établissement des pièces d'état civil et du recouvrement des ressources fiscales. Cette dernière activité occupe une place importante en raison des problèmes financiers de la commune. A cet égard, plusieurs réunions de sensibilisation ont d'ailleurs été organisés, de même que des tournées de terrain, dans les villages et les marchés.

Les sessions du conseil municipal

Au moment de nos enquêtes, le conseil municipal avait déjà tenu deux sessions. A Filingué, on connaissait les sessions du COTECOM qui rassemblaient le maire, les responsables des services techniques de la commune, les chefs de quartiers, les responsables des partis politiques et des associations et ONG, mais la session du conseil municipal est une nouveauté. Avec le démarrage du processus de décentralisation, on retrouve les mêmes membres que le COTECOM auxquels il faut ajouter les conseillers élus. Autre nouveauté, il ne s'agit pas d'un comité technique mais d'un conseil délibératif. Par ailleurs, le maire partage le pouvoir de décision avec les autres conseillers. Les séances sont publiques. La population peut assister au conseil.

La session du conseil municipal se déroule selon les modalités classiques des réunions publiques, telles qu'elles sont organisées au Niger, comme le montre le programme, ci-après, de la session des 5 et 6 juillet 2005.

PROGRAMME DE LA SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL

Heure	Durée	Activités	Méthode	Responsable
9h-10h30	1h30	Journée au 05/07/05 - Fathia - Discours d'ouverture - Présentation d'ordre du jour - Amendements	Lecture Lecture (Discours) Lecture Débat	Imam Maire Secrétaire municipal Participants
10h30-11h	30mn	Pause café		
11h-12h	1h	- Présentation du bilan du 1 ^{er} semestre - Activités socio-économiques - Evolution des rapports avec les partenaires au développement	Exposé Exposé Exposé	Maire Maire Blondine
12h-13h30	1h	Débat sur le bilan	Questions/Réponses	Participants
13h30-14h30	1h	Pause prière + déjeuner	Libre	Participants
14h30-		Présentation de l'exécution du budget	Questions/Réponses	Participants

³⁰ Le nouveau secrétaire municipal appartient semble-t-il au parti RSD Gaskiya. Comme on le sait, ce parti a joué un rôle déterminant dans le choix de nouveau maire.

15h30		2005		
15h30-16h		Pause prière		
16h-17h	1h	Débat sur l'exécution du budget		Participants
17h-18h	1h	Réunion entre Conseillers/ SNV/Athis-Mons		
FIN DE LA JOURNEE				
JOURNEE DU 6/09/05				
9h-11h	2h	Organisation du Conseil Municipal + débat	Exposé + Débat	Participants
11h-11h30	30mn	Pause café	Libre	
11h30-13h30	2h	Suite organisation Conseil	Exposé + Débat	Participants
13h30-14h30		Pause prière + déjeuner	Libre	
14h30-15h30	1h	Examen du projet de Règlement Intérieur du Conseil Municipal	Questions/Réponses	Participants
15h30-16h		Pause prière	Libre	Participants
16h-17h		Adoption Règlement Intérieur	Débat	Participants
17h00	FIN DE LA 2^{EME} JOURNEE			

Nous avons également participé à la session du conseil municipal tenue le 8 septembre 2006. Les séquences sont similaires à celles que nous venons de présenter : Fatiya, discours d'ouverture présentation de l'ordre du jour, amendement de l'ordre du jour, adoption de l'ordre du jour, débats autour de chaque point. Après la présentation de chaque point, l'essentiel des débats était assuré par les membres sans voix délibérative. Les débats étaient nourris même si chaque membre tenait à poser des questions qui semblent le préoccuper, sans rapport direct avec le point en débat. Les questions ont souvent trait à des faits qui sont survenues au cours de l'intersession. Ces débats sont courtois, en dépit du fait qu'il s'agisse d'interpellations du maire et de son adjoint sur la conduite des affaires de la commune. Les acteurs qui doivent prendre les décisions, les conseillers, semblent quelque peu absents des débats. Le maire qui dirige les débats fait preuve de flexibilité vis-à-vis des différents orateurs.

Les ressources financières de la commune

Le nouveau maire de Filingué, au moment où il entame son mandat, trouve dans ses comptes un montant de 1 954 140 FCFA, issus de l'exercice budgétaire précédent et non encore dépensé. C'est une « cagnotte de démarrage » qui a été rendue possible sur une instruction du ministre de tutelle qui a demandé aux administrateurs délégués de surseoir à toute dépense³¹. Mais au regard des ambitions affichées dans le budget 2005 par la nouvelle commune, c'est une cagnotte bien modeste.

Au titre de l'exercice 2005, le budget de la commune de Filingué a été équilibré en recettes et en dépenses à 123 322 830 FCFA. Ces ressources peuvent paraître importantes, mais son faible niveau de réalisation, au mois de septembre 2005, permet de tempérer ce

³¹ Receveur municipal de Filingué (septembre 2005)

jugement, laissant plutôt entrevoir les difficultés que la commune éprouve dans le recouvrement des recettes qu'elle a programmées.

Réalisations budgétaires en 2005

Rubriques	Prévisions	Exécutions	Taux de réalisation
Recettes	123 322 830	22 904 772	18,57%
Dépenses	123 322 830	19 517 543	15,83

Source : Maidambé 2005 : 39 et 42.

Les principales sources de recettes de la commune sont par ordre d'importance : la taxe municipale (5 873 050), les taxes sur le marché (3 942 500), la contribution des patentes (3 265 367), la taxe de voirie (2 043 700), la contribution foncière sur propriétés bâties (1 445 730), les taxes d'identification des animaux (2 801 350). Ces rubriques couvrent, à elles seules, 19 371 697 sur les 22 904 772 recouverts, soit 84,57%. On peut considérer donc que ce sont les prélèvements fiscaux qui constituent les principales ressources de la commune.

Les dépenses de la mairie pour leur part, jusqu'en septembre 2005, sont allées principalement vers les activités suivantes : indemnités de session et de vacation (1 300 000), salaires du personnel permanent (6 471 091), indemnités diverses (1 905 500), transport (2 533 698), remises et primes (1 570 122), fêtes et réception (851 400), fonds politiques (813 360). Ces rubriques ont englouti 14 025 171 sur les 19 517 543 mobilisés, soit 71,85%, accreditant l'idée selon laquelle l'impôt finance l'autorité. L'investissement ne paraît guère à ce stade. Pourtant des volontés de changement se dessinent et des stratégies se mettent en place :

« La stratégie selon moi veut dire quoi, on a fait maintenant un premier pas, il faut montrer à la population qu'on est là pour travailler. Il faut que le peu que nous avons là l'investir dans ce que la population voit. Par exemple cela fait de cela une semaine, on a électrifié la ville. Mais avec quoi l'a-t-on électrifiée ? C'est avec les ressources de la population. Il faut entretenir ces ampoules-là. Donc, c'est un point, la population voit ce que nous sommes en train de faire. Donc, on n'aura pas de problème si on leur demande les taxes. On est en train d'envisager la salubrité, on est en train de voir comment structurer ça. Si les commerçants voient comment chaque matin leurs poubelles sont un peu vidées, ils ne vont pas refuser les taxes. Ce sont des stratégies. » (1^{er} adjoint au maire, septembre 2005)

En fait, au-delà de ces stratégies et réalisations, l'analyse des ressources mobilisées par la commune montre surtout des faiblesses nombreuses et multiformes qui attestent de ses moyens limités qui peuvent à terme compromettre ses ambitions.

Des moyens limités

Contrairement à beaucoup de communes du pays, la commune de Filingué s'installe dans les locaux de l'ancienne mairie créée en 1989 (Tidjani Alou 2004 : 25). Elle hérite donc de l'intégralité des ressources de l'ancienne mairie : ses infrastructures, ses ressources humaines et ses ressources financières.

Faiblesse infrastructurelle

Les nouveaux élus de Filingué trouvent, au moment de leur installation, les locaux de l'ancienne mairie, un grand bâtiment en banco vieilli par les intempéries et défraîchi par le temps et le manque d'entretien. Mais c'est malgré tout un gros avantage quand on sait que beaucoup de leurs homologues ont dû se contenter de bâtiments de fortune, mis à leur disposition par la préfecture. Par ailleurs, les équipements disponibles ont vieilli : chaises,

bureaux, armoires, et machines à écrire usés auxquels il faut ajouter deux vieux véhicules (une Peugeot 305 et une Toyota 4x4), une benne en panne et un corbillard.

Faiblesse des ressources humaines

Cette faiblesse s'exprime à deux niveaux : la qualité des élus et le niveau du personnel administratif.

La plupart des élus, comme cela a été montré plus haut, n'ont pas ou peu été alphabétisés en français et ne sont donc pas capables de lire les actes qui leur sont soumis, ni de prendre des notes au moment des réunions. En fait, peu de conseillers sont opérationnels :

« Sur les dix huit là, il y a au moins 4 ou 5, je ne veux pas dire intellectuels, mais nous sommes trois qui fonctionnons normalement. Il y a un cadre de commandement, mais qui n'est là qu'à la session. Il y a un conseiller qui travaille à l'Agence musulmane d'Afrique qui se trouve à Madagascar. On est jeune dans l'administration, ce n'est pas facile. Ceux qui sont à côté de nous sont des gens, je ne veux pas dire qu'ils ne comprennent pas, mais vraiment c'est difficile ». (1er adjoint au maire, septembre 2005)

Par ailleurs, peu de conseillers ont réellement conscience de leur nouvelle fonction :

« Actuellement, on a tellement de difficultés. On a un amalgame notoire. Tous les conseillers se sentent comme des maires. On a élu un maire. Il faut le laisser travailler. Donc, si on veut savoir quelque chose entre les deux sessions, on s'adresse au maire. Mais, à tout moment, les conseillers viennent. On ne peut pas travailler comme ça. Je n'accuse pas les conseillers parce que jusqu'aujourd'hui, on n'a pas eu de formation sur le rôle du conseiller sur le fonctionnement de la mairie, le fonctionnement du conseil municipal. On n'a pas eu la chance d'avoir cette formation comme les autres conseils ». (1er adjoint au maire, septembre 2005)

Concernant le personnel administratif, la nouvelle équipe hérite du personnel de l'ancienne mairie. Ce personnel comprend une vingtaine d'employés, dont la plupart sont subalternes : plantons, chauffeurs, secrétaires et petits commis d'état civil, pour une charge salariale d'environ 1,2 millions par mois. Ce niveau est jugé élevé, d'autant plus que beaucoup d'entre eux ne sont même pas occupés. Il y a visiblement un surplus de personnel que la mairie maintient malgré elle.

Faiblesse des ressources financières

Cette faiblesse se lit dans le fonctionnement du service financier qui est marqué par de nombreux dysfonctionnements, obligeant la commune à entamer les réformes indispensables à sa survie financière.

- Le service financier et son fonctionnement

Sur le plan institutionnel, le service financier de la commune repose sur deux pôles administratifs: le receveur municipal et le secrétaire municipal³². Le receveur municipal, qui nous intéresse ici plus directement, enregistre les recettes de la commune. Celles-ci sont alimentées par deux grands types de taxes (ou impôts) : *les impôts directs et les impôts indirects*. Les impôts directs regroupent l'ensemble des taxes qui ont fait l'objet d'un rôle correspondant à l'assiette fiscale locale (annexe 6).

³² Le premier agent a été reconduit dans ses fonctions par la nouvelle équipe. Quant au second, il a été nommé après la mise en place des structures de la nouvelle commune qui ne dispose toujours pas de secrétaire général.

Les impôts indirects se distinguent par leur caractère aléatoire (annexe 7). Ce sont les impôts pour lesquels l'élaboration de rôles est impossible. Ils concernent les taxes de marché, les taxes sur les colporteurs et marchands ambulants, les taxes d'abattage, les taxes sur les divertissements et les taxes de publicité extérieure (panneaux), taxes gare routière, etc.

En raison de son inefficacité, le mode de perception des taxes est en pleine restructuration. Dans la ville et les villages qui abritent les gros marchés (Gao, Louma par exemple), les anciens percepteurs de taxes ont été suspendus. Les agents de la mairie (manœuvres, plantons, agents d'état-civil) assurent la perception pour la phase actuelle de transition en attendant le recrutement de nouveaux agents. Dans les marchés éloignés comme celui de Kagnaizé, les anciens collecteurs sont maintenus.

Selon les propos du receveur municipal, la réorganisation transitoire de la perception a permis de constater une hausse considérable des recettes et, par ricochet, de s'apercevoir des manques à gagner. Les recettes au titre des marchés, de la gare routière et du marché à bétail -pour la taxe d'identification- ont connu les évolutions les plus significatives.

L'encadrement des marchés par la commune est varié selon leur éloignement du centre-ville. Le marché central de Filingué et ceux des villages proches sont suivis de façon régulière. Ceux des zones éloignées sont peu contrôlés. Les recettes du marché de Kagnaizé, par exemple, sont versées au meilleur des cas tous les 2 mois. Pour ces zones, les missions de contrôle sont couplées avec celles de recouvrement des taxes municipales.

Les taxes municipales et de voirie sont restées en marge de la "réforme fiscale" locale. Leur perception est du ressort des autorités coutumières (chefs de quartiers et de villages) avec à leur tête le chef de canton qui a assumé une fonction de sensibilisation. Le chef de canton n'a plus désormais qu'un droit de regard indirect sur les recettes recouvrées par les chefs de quartiers ou de villages, sur lesquels il garde néanmoins une tutelle politique. Il reste actif dans le rassemblement officiel des chefs de quartiers et de villages. Il a servi de couverture à la mairie pour convoquer, à une réunion le 18 septembre 2005, tous les responsables de villages et de quartiers de la commune de Filingué. Au cours de cette réunion, les questions relatives au recouvrement des taxes ont été très débattues.

Les autorités coutumières maintiennent leurs prérogatives de perception des taxes de voirie et des taxes municipales. Quoique les performances de ces derniers soient jugées en deçà des prévisions (5 millions recouverts sur 29 millions prévus), ils continuent d'être des acteurs privilégiés dans la mobilisation des ressources fiscales locales. La taxe de voirie et la taxe municipale représentent environ 50% du budget de la commune.

La forte implication des chefs coutumiers trouve son fondement dans les "remises" perçues sur les recettes recouvrées et qui représentent un intérêt financier non négligeable. La source d'émulation tient aux ristournes de 10% et 5% que perçoivent respectivement les chefs de quartiers et de villages et le chef de canton (prime de rendement).

Indépendamment des ressources qu'elle parvient à mobiliser grâce à son *système interne* de collecte, la commune bénéficie de ressources provenant de sources externes. Le service des impôts rétrocède à la commune d'importantes recettes recouvrées au titre des patentes (synthétiques et ordinaires) et des taxes (immobilières et foncières). La taxe foncière s'applique sur le foncier bâti. Celle-ci se situe à 40% de la valeur locative annuelle.

La collaboration entre le service des impôts et l'administration municipale mérite d'être renforcée selon le receveur municipal de Filingué. Le service des impôts, qui devrait aider la mairie à mieux maîtriser son assiette fiscale, ne lui notifie pas le rôle des

contribuables après les opérations de recensement fiscal. Au meilleur des cas, la notification intervient tardivement.

- Les espaces de dysfonctionnement

Ils ont une double dimension : institutionnelle et socio-économique.

Insuffisances d'ordre institutionnel

Le dysfonctionnement des recettes municipales peut s'apprécier au regard des performances réalisées. Le taux de recouvrement fiscal de la mairie se situe à 17,24%. Ces contre-performances sont imputables au fait que nombre de contribuables échappent à la comptabilité fiscale, créant d'importants manques à gagner pour la commune, manques à gagner observables au niveau des taxes sur les revendeurs et colporteurs ambulants, sur les cyclomoteurs, les charrettes, les boutiques villageoises et au niveau de la gare routière.

A la gare routière par exemple, les ressources sur le transport en commun (droit de sortie et droit de parking) sont perçues partiellement. Des carnets sont confiés aux responsables du syndicat qui se chargent de percevoir sur tout véhicule ayant effectué un chargement, un *droit de sortie* fixe de 600 FCFA, tant pour les véhicules de 19 places "Hiace" que pour les véhicules de 9 places "Jalap". Si pour le droit de sortie, on note une régularité dans la perception, les conducteurs sont par contre peu enthousiastes à s'acquitter des 200 FCFA de *droit de parking*. Le laxisme observé dans la perception des droits de parking s'explique pour deux raisons au moins. D'une part, la mairie n'ayant pas placé d'agents percepteurs à la gare routière, elle n'a aucun contrôle sur le mouvement des véhicules. Les responsables de syndicat qui y font en même temps office de percepteurs ne sont pas rigoureux sur les droits de parking. D'autre part, les usagers de la gare routière rappellent leur *droit de propriété* sur l'espace de la gare routière en brandissant l'argument de leur antériorité sur les récents réaménagements apportés par la mairie (réalisation de clôture). Ils perçoivent mal qu'on leur exige de payer pour un espace qu'ils ont eux-mêmes aménagé pour les besoins de leur activité. La création de la gare remonte à 1975, tandis que la clôture qui matérialise l'emprise de l'administration municipale a été réalisée en 2001.

En dépit du manque d'organisation constaté dans le secteur du transport, la gare routière reste un gisement important pour la commune. Les recettes que fournit ce secteur l'illustrent. En 2004, par exemple, le transport a contribué pour 2.157.600 FCFA aux recettes de la commune.

Pour ce qui concerne les revendeurs et colporteurs ambulants, les cyclomoteurs, les charrettes et les boutiques villageoises, les taxes ne sont pas perçues de manière courante. Parfois des descentes musclées ou "opérations coup de poings" sont le mode de perception privilégié par les agents de la mairie. Par exemple, une de ces descentes a permis de recouvrer auprès des propriétaires de cyclomoteurs près de 100.000 FCFA, soit un peu moins du montant prévu.

Les boutiques villageoises sont sous-enregistrées, tant au niveau du service des impôts qu'au niveau de la comptabilité de la mairie. Elles reçoivent rarement la visite de percepteurs de taxes ou d'impôts. En règle générale, plus on s'éloigne du centre économique de la ville, plus le système de perception s'effrite pour disparaître dans les villages reculés. La pression fiscale est plus ressentie chez les opérateurs situés autour du marché et de la gare routière. Cependant, il faut reconnaître que les dysfonctionnements institutionnels auxquels nous nous référons dans cette section ne sont pas les seuls à expliquer les contre-performances du dispositif fiscal de la mairie de Filingué. D'autres facteurs connexes peuvent être invoqués, liés ceux-là à un contexte socio-économique d'envergure supra-locale.

Insuffisances liées au contexte socio-économique

La mobilisation des ressources est fortement tributaire des activités économiques, elles-mêmes liées à la situation agricole. L'agriculture est directement ou indirectement la principale source de revenus des contribuables en milieu rural. L'année 2004 a été particulièrement désastreuse. Les récoltes engrangées sont restées nettement en dessous des besoins alimentaires de la population dont une partie importante a choisi la solution de l'émigration. Les femmes et les enfants restés sur place n'avaient aucun revenu pour payer la taxe municipale ou de voirie. Devant un spectacle aussi désolant, les chefs de villages et de quartiers avaient du mal à réclamer l'impôt à des contribuables en proie à la famine. Lorsqu'elles en avaient les moyens, les populations affectaient leurs maigres budgets uniquement aux besoins alimentaires, du reste de moins en moins satisfiables à cause de la flambée des prix des denrées. La faible demande a entraîné une récession économique chez les opérateurs économiques dont nombre d'entre eux voyaient leurs chiffres d'affaires évoluer négativement au fil des jours. Du coup, ce contexte de morosité a favorisé un assouplissement dans les opérations de recouvrement d'impôts et de perception de taxes auprès des contribuables. Néanmoins, les bonnes perspectives sur l'issue de l'année agricole 2005 sont présentées par l'administration municipale comme l'occasion de relancer le recouvrement.

En somme le système fiscal de la mairie est peu efficace eu égard aux importantes taxes qui continuent de passer entre les doigts des autorités municipales. Celles-ci en sont conscientes et mènent actuellement des réflexions afin d'améliorer les recettes de la commune. Indépendamment de l'inefficacité du système fiscal, l'environnement socio-économique reste -comme on l'a vu- une donnée déterminante pour analyser les performances des communes dans la mobilisation des ressources.

Les "réformes" fiscales du conseil municipal

A sa session de juillet 2005, le conseil municipal a retenu la nécessité d'apporter un certain nombre de "réformes" tant sur les taux de certaines taxes que sur le mode de perception de celles-ci.

Sur les taux : les taux appliqués sur certaines taxes à Filingué sont inférieurs à ce que prévoient les textes. Il s'agit des taxes de voirie et municipale, de la taxe de présentation, des amendes sur les animaux en divagation et de la taxe *gare routière*. A Filingué, pour la taxe de voirie, la commune perçoit par imposable 1100 FCFA au lieu de 1500 FCFA. Quant à la taxe municipale, elle passera désormais de 700 FCFA actuellement en vigueur à 1 000 FCFA.

Ces "nouvelles mesures" qui rentreront en vigueur courant 2006 seront au préalable précédées de campagnes de sensibilisation auprès des contribuables.

La taxe de présentation connaît une hausse substantielle. Elle passe du simple au double tant sur les petits que sur les gros ruminants. Pour les petits ruminants, il sera perçu 100 FCFA de taxe au lieu de 50 FCFA et 200 FCFA au lieu de 100 FCFA pour les gros ruminants.

Les animaux (les ruminants) qui errent dans la ville seront désormais conduits en fourrière et frappés d'une amende comme le prévoient les dispositions en vigueur.

A l'avenir, la commune entend prendre des mesures pour percevoir l'intégralité des taxes relatives à la gare routière. Elle n'entend plus se contenter des droits de sortie et veut récupérer les recettes sur les droits de stationnement (ou de parking) dans la gare routière. La question du droit de parking reste une piste à suivre car déjà des conflits semblent se

profiler, notamment à cause du caractère ambigu du statut de la gare routière sur laquelle chacune des parties réclame une certaine légitimité. La mairie fonde sa légitimité sur la clôture réalisée en 2001, tandis que le syndicat des transports en commun met en avant son antériorité dans l'occupation de l'espace qui sert de gare routière.

Sur le mode de perception : les premiers changements interviendront avec la mise en place d'une nouvelle équipe d'agents percepteurs. Des textes (contrats) organiseront désormais la perception des taxes. La mairie entend ainsi donner un contenu formel à une activité qui a jusqu'ici évolué de façon quasi informelle.

De plus, le modèle *d'agents percepteurs itinérants* cédera la place à des percepteurs qui seront recrutés localement dans les villages abritant des marchés. Des critères d'âge et d'intégrité morale sont pour l'instant avancés comme bases de recrutement des futurs agents percepteurs.

Dans l'organisation de la perception, une spécialisation devrait structurer la pléthore d'agents retenus. Certains s'occuperont des taxes sur les charrettes, le jour de marché, d'autres des taxes de présentation, d'autres encore affectés au niveau des taxes sur les marchés, etc.

La commune de Filingué s'est engagée résolument vers une restructuration tant au niveau institutionnel qu'à celui du mode de recouvrement des ressources. L'application des textes qui régissent les diverses taxes s'avère incontournable. De plus, la commune entend faire reposer le système fiscal sur une équipe de jeunes agents percepteurs de taxes sur les marchés. Les prérogatives reconnues aux autorités coutumières sont reconduites sans changement. Mieux, ces derniers sont responsabilisés dans la mise à jour des fichiers des imposables de la commune.

La mairie et son environnement institutionnel.

L'environnement de la mairie est structuré par plusieurs institutions avec lesquelles elle entretient des relations multiformes. Il y a bien entendu les rapports qu'elle entretient avec la préfecture et la chefferie traditionnelle que nous explorerons plus particulièrement, mais il y a aussi ses relations avec son environnement économique, avec les projets de développement et les ressortissants, qui feront l'objet d'un travail plus approfondi dans le cadre d'un prochain rapport.

Les relations avec la préfecture

Les relations de la préfecture avec les nouvelles autorités municipales sont marquées par un certain attentisme, mettant en avant les difficultés qu'induit la réforme administrative. Le propos est par conséquent général :

« Les difficultés ce sont des difficultés d'ordre financier. Que ce soit à mon niveau j'éprouve des difficultés. Auparavant le budget était géré par le préfet, et maintenant le budget a été scindé au niveau de six nouvelles communes. Donc ce sont eux qui sont ordonnateurs, nous, on est là avec très peu de moyens. Au niveau des communes, il y a des communes qui sont très jeunes. Il leur manque certaines ressources pour fonctionner notamment les ressources financières humaines et matérielles. Sur des ressources financières, il y a des budgets. Mais le budget qui était auparavant géré tant bien que mal par le seul arrondissement est divisé entre six communes. Vous voyez ce que ça fait. Ensuite les communes n'ont pas de ressources humaines, les communes n'ont pas de personnel malgré le recensement du personnel de l'ancien arrondissement. Sur le plan matériel, leur budget ne leur permet même pas de s'acheter un véhicule. Ils ont les yeux tournés vers l'Etat. Ils attendent les fonds de démarrage de l'Etat et d'autres partenaires. Ils commencent à déchanter parce que beaucoup ont cru que dès le démarrage les partenaires allaient accourir, qui pour construire le siège de la commune, qui pour que la commune ait au moins un véhicule, qui pour chercher à appuyer la commune se doter de

moyens matériels à encadrer son personnel. Il y a des partenaires qui interviennent, mais cela dit il y a des préalables qui ne sont pas à la portée de toutes les communes. Quand on dit que sur un dossier il faut déboursier 10 à 20 % du montant, vous voyez c'est une autre contrainte. Autre contrainte, ce sont des contraintes de relations administratives avec les autres communes. Souvent pour certaines, c'est la première fois qu'ils rentrent dans l'administration. Ils ne connaissent pas le circuit, la hiérarchie. C'est le début, on va gérer ça et on verra vers où tout cela va aller » (Le préfet de Filingué, septembre 2005).

En fait, les communes dépossèdent la préfecture d'une part substantielle de leurs ressources financières. Le préfet est le représentant de l'Etat dans les six communes du département. Dans le cas de Filingué, la préexistence de la commune n'entraîne pas de changement dans les modes de régulation. De plus, la commune dispose de services techniques propres dans plusieurs secteurs de ses activités. C'est surtout l'émergence de nouveaux rôles locaux, portés par des conseillers élus, non expérimentés sur le plan administratif qui crée une nouvelle situation. En l'occurrence, la préfecture, au-delà de son rôle dans le contrôle de légalité des actes de la commune, joue une fonction pédagogique et les relations ne sont pas ouvertement conflictuelles. Les liens de dépendance sont plutôt techniques.

Les relations avec la chefferie traditionnelle

Comme le prescrit la loi, les chefs traditionnels sont membres de droit du conseil municipal³³. Mais leurs voix ne sont que consultatives.³⁴ Les observations que nous avons faites laissent apparaître que tous les chefs participent à la session, selon leur disponibilité. Leurs relations avec la mairie recouvrent des dimensions diverses.

Dans la mise en œuvre de la décentralisation, certains chefs de villages fustigent un déficit de communication.

« Moi en tant que chef de village, je pense que s'il y a des décisions à prendre, on doit nous consulter. Même si on n'est pas conseiller quand même, on doit être associé ne serait-ce au niveau du côté communal » (un chef de village, septembre 2005)

Ils estiment aussi que les populations ne sont pas consultées :

« Je crois que le conseil ne tient pas compte des avis des populations. Je m'explique par rapport à ça parce que à chaque fois, même si c'est quelque chose à distribuer, ça doit se passer devant les chefs de village. Voilà les quantités de vivre, voilà comment on va procéder. Parfois on apprend que ça a été ventilé ici ou là mais on ne sais pas si ça a été détourné ou pas puisque ça ne s'est pas passé devant nous ». (un chef de village, septembre 2005)

Des actions collectives auraient même été entreprises pour trouver une réponse à ce déficit de communication. Mais elles ont été interrompues :

« Nous avons voulu approcher le chef de canton pour qu'on puisse mettre en place un bureau de chefs traditionnels pour un meilleur suivi de la vie de la commune. L'année dernière il y a eu des chefs qui ont été arrêtés pour avoir été les initiateurs de cette démarche. c'est une question d'incompréhension, parce que pour eux si on fait une association c'est pour faire mal à quelqu'un. Il y a eu trois chefs qui ont été arrêtés et ont passé la nuit à la gendarmerie, parce qu'ils ont convoqué une réunion de chefs » (un chef de village, septembre 2005)

Le chef de canton est plus radical dans son approche du processus de décentralisation tel qu'il prend forme dans son canton. Là, ses critiques acerbes ne concernent pas que Filingué mais traduisent bien un certain malaise.

³³ Article 67 de la loi n°2002-012 du 11 juin 2002, déterminant les principes fondamentaux de la libre administration des régions, des départements, des communes, ainsi que leurs compétences et leurs ressources.

³⁴ La commune n'a fourni aucun député lors des dernières élections législatives.

« On n'a pas une bonne compréhension de cette décentralisation. Certains sont venus dans la précipitation prendre les têtes de communes. Ils s'imaginent disposer d'un pouvoir sans partage. Nous ne sommes pas des animaux. Nous sommes partie prenante dans l'élaboration de cette loi. De plus on nous a expliqué ses tenants et aboutissants » (Chef de canton du Kourfèye, septembre 2005)

Les maires ont été ouvertement pris à partie.

« Comme je l'ai dit, il y a parmi les maires ceux qui n'ont rien compris ou bien le font ils exprès, c'est à dire qu'ils posent des actes délibérés et intentionnels en toute connaissance de cause. Cette difficulté n'est pas généralisée dans les différentes communes. Aujourd'hui, il y a des maires qui s'ingèrent dans les affaires des chefs de villages. Tous les sous-préfets qu'il y a eu ne s'y sont pas mêlés mais eux ils s'immiscent publiquement sur ce problème. A présent, le maire prétend qu'il est de son ressort de décider qui deviendra chef à l'insu du chef de canton et au mépris de toute la procédure, sans d'ailleurs informer le préfet et à plus forte raison la gendarmerie. Il prend la décision tout seul, c'est un problème. ». (Chef de canton du Kourfèye, septembre 2005)

En outre, le chef de canton met dos-à-dos le préfet et les maires.

« A présent, la difficulté se situe entre les maires et leurs préfets. Les préfets n'ont aucun moyen, le budget qui était unique a été segmenté au niveau des différentes communes. Ils ne permettent pas aux maires de travailler et quant aux préfectures elles sont sans ressources. Bien avant, le budget de l'arrondissement n'est pas grand chose. La préfecture n'a plus rien. Si le gouvernement a des ressources, qu'il donne des subventions aux maires et à la préfecture pour leur permettre de travailler ! » (Chef de canton du Kourfèye, septembre 2005)

En fin de compte, son attitude est empreinte d'un certain attentisme.

« Pour notre part, nous attendons de voir si on pourra travailler avec les nouveaux maires comme on l'a fait avec les sous-préfets. Aussi, s'ils ont de nouveaux documents qu'ils vont sortir pour dire comment ils entendent organiser le travail et qu'on le veuille ou non on travaillera avec. » (Chef de canton du Kourfèye, septembre 2005)

Dans la commune de Filingué, la mairie cherche visiblement à améliorer ses relations avec la chefferie. Ces relations sont marquées par une recherche de coopération. A cet égard, la fonction d'agent fiscal des chefs est confirmée. En outre, ils sont régulièrement conviés à prendre part au conseil municipal. L'observation directe d'une réunion entre le conseil municipal et la chefferie traditionnelle montre bien le type de relations qui semblent se dessiner (annexe 8).

En fin de compte, dans le nouveau contexte, les relations entre la mairie et les chefs traditionnels semblent marquées par de nombreuses dissonances. Celles-ci demandent à être mieux documentées à partir d'études de cas pour comprendre de façon plus précise la nature de ces conflits qui peuvent bloquer le fonctionnement régulier de la commune.

Conclusion

Au terme de ces développements, il ressort que malgré les difficultés, au demeurant fort classiques, la mise en place de la décentralisation dans la commune de Filingué se déroule, somme toute, normalement.

Même quand elle s'inscrit dans une logique de continuité institutionnelle avec une commune préexistante, il faut reconnaître que c'est bien d'une nouvelle commune qu'il s'agit comme nous avons essayé de le montrer. On passe d'une commune urbaine classique à une commune urbaine qui agrège 42 autres villages dans une configuration inédite.

Par ailleurs, avec la décentralisation, pour la première fois dans l'histoire de la commune, les habitants ont choisi leurs dirigeants. Ceux-ci ne sont plus nommés par le gouvernement, mais choisis selon une procédure électorale de type démocratique, animés par les partis politiques qui deviennent dans la vie politique locale des acteurs incontournables. En fait, il s'institue une vie politique locale, relativement autonome, avec ses acteurs particuliers, ses contradictions, ses logiques propres que nous avons essayés de mettre en lumière. Bien entendu, il ne s'est agi que d'élaborer des esquisses qui demandent à être mieux précisées, à travers des enquêtes de terrain encore plus approfondies.

Enfin, le fonctionnement des nouvelles communes ne va pas sans de nombreuses difficultés. Celles-ci, comme nous l'avons montré, sont de diverses natures. Les implications sont aussi variables. Visiblement la mobilisation des ressources fiscales demeure au rang des priorités déterminantes pour les responsables de la commune. Mais il y a aussi des articulations à rechercher dans la cohabitation avec les autres institutions locales, comme la préfecture, la chefferie traditionnelle, les projets de développement et bien d'autres encore.

Il va de soi que ce rapport n'épuise pas toutes les questions qui émergent dans la mise en place du processus de décentralisation à Filingué. Mais son ambition était surtout de les poser et de les traiter dans la mesure des données disponibles pour comprendre tout au moins les nouvelles dynamiques politique locale, telles qu'elles prennent à Filingué à la faveur de la réforme décentralisatrice.

Bibliographie

Ouvrages généraux

Cellule de coordination de l'observation internationale (PNUD), 2004, *La revue de presse au Niger, élections municipales 2004*, Niamey, Programmes des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Cornu, 1901, *Note sur Filingué*

Djibo M., 2001, *Les transformations politiques au Niger à la veille de l'indépendance*, Paris, L'Harmattan

Département de Tillabery & Arrondissement de Filingué, 2000, Plan de développement économique et social (2000-2004),

Droin V ., 2006, *Fantassins de la république : nos 500 000 conseillers municipaux*, Paris, Editions Autrement

Haut Commissariat à la Réforme Administrative et à la Décentralisation (HCRAD), 2003, *Recueil de textes sur la décentralisation*, Niamey, Presse de l'imprimerie Albarka

Mabileau A., 1994 *Le système local en France*, Paris, Montchrestien

Mayaki A., 1991, *Les partis politiques nigériens de 1946 à 1958*, Presses de l'imprimerie nationale du Niger, Documents et Témoignages.

Ministère du Plan et de la planification régionale, 1989, *Analyse-diagnostic de l'arrondissement de Filingué (département de Tillabéri)*, SERAT/DDRM, Niamey

Maïdambé O., 2005, *Etude sur la mobilisation des ressources fiscales de la commune urbaine de Filingué*, rapport multigraphié, Filingué

Phélippeau E., 2002, *L'invention de l'homme politique moderne*, Paris, Belin

Sheurer, 1944, *Rapport de recensement sur le canton du Kourfey*

Périodiques

Le Démocrate, n°48,7 du 4 mai 2004

Chronique juridico-politique de la décentralisation, n°11.15 avril- 16 mai 2004.

Matan Daga N°9, septembre 2004, p.7

Annexes

Annexe 1. Les quartiers de Filingué : données démographiques

N°	Quartiers	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Imposables	V/I	E	Pop Total
1	Anguwal Kara	105	146	56	16	323	31	378	732
2	Sabon Yayi	55	69	37	10	171	08	179	357
3	Toudou Arawa	51	73	34	21	179	10	83	272
4	Kris-Kris	59	95	55	9	218	14	207	439
5	Krouk	97	37	48	38	220	06	96	322
6	Hausawa	31	37	26	05	99	07	79	185
7	Gourzulawa	29	35	14	05	83	21	78	182
8	Garka	1896	2185	810	582	5473	380	1309	7162
9	Makani Darayawa	99	105	80	27	311	23	124	458
10	Makani Souleymane	209	309	98	20	636	21	35	692
11	Makani Bari-Bari	422	519	83	92	1116	53	209	1378
12	Toudou Darayawa	122	343	91	70	626	28	45	699
13	Darayawa	196	204	83	108	591	41	86	718
14	Yorubawa	19	18	20	11	68	04	13	85
15	Sandawa	204	503	60	61	828	24	46	898
16	Wannagar	232	189	80	44	545	34	63	642
17	Kourfeyawa	168	109	60	93	424	35	183	642
18	Konnawa	108	196	76	25	405	29	106	540
	TOTAL	4096	5172	1811	1237	12316	769	3318	16403

Source : Service d'Etat civil de Filingué. (Recensement 2003-2005), septembre 2005

Annexe 2 Données démographiques sur les quarantes deux villages administratifs de la commune urbaine de Filingué

N°	Villages	H	F	G	Fi	Imposables	VI	E	Population totale
1	Kagna goumbi bandi	229	257	104	882	1472	125	619	2216
2	Kagna zeno	242	334	193	95	864	96	732	1692
3	Dirga	155	301	103	50	609	66	414	1089
4	Dirga tsohon gari	209	258	125	57	649	64	537	1250
5	Taramnou	86	103	64	30	283	31	194	510
6	Barma gawouna	118	140	111	31	400	31	328	759
7	Massama	150	173	101	48	472	48	440	960
8	Toudou	340	442	265	120	1167	139	866	2172
9	Makani	183	255	122	43	603	61	507	1171
10	Gawo tsohon gari	337	398	239	101	1075	85	711	2071
11	Gawo ihiri	203	201	49	44	497	34	536	1067
12	Gardi	342	449	271	106	1168	127	969	2264
13	Gawo sabon gari	447	578	246	154	1425	105	1196	2726
14	Gawo dogon gawo mohamed/awakas	211	249	81	25	566	10	444	1020
15	Takawatt 1	87	107	49	14	257	24	197	478
16	Takawatt 2	62	78	55	22	217	23	221	461
17	Zama	227	285	159	75	746	49	654	1449
18	Kagna Ize	173	218	114	48	553	31	508	1092
19	Toulloun Damissa	189	232	109	40	570	50	448	1068
20	Biga Alip	467	80	56	17	620	16	170	806
21	Akoirinné								
22	Bindole	33	24	24	11	117	09	109	235
23	Kouka ganna	32	16	16	05	88	06	92	186
24	Batan béri	91	60	60	15	288	34	278	600
25	Maitala kiya	118	152	152	54	487	54	365	906
26	Tidiba	69	44	44	25	232	21	225	478
27	Toukounous arzika	132	140	140	54	518	51	472	1041
28	Toukounous station	89	113	113	45	370	34	309	713
29	Takoussa	127	174	173	88	562	47	448	1057
30	Talcho	364	479	407	135	1385	173	2019	3577
31	Daroji	87	111	78	33	309	22	280	611
32	Tarkassa	496	317	201	51	865	79	493	1437
33	Banguir	32	42	12	04	90	11	113	214
34	Tiddani	177	258	163	90	688	71	614	1373
35	Fakaye	290	302	208	89	889	128	759	1776
36	Bakin toullou 1	116	158	105	50	429	32	385	846
37	Bakin toullou 2	63	98	43	24	228	25	267	520
38	Maikogo	42	43	38	21	144	12	103	259
39	Badabaye	48	51	20	04	123	08	125	256
40	Yanta	117	119	117	63	416	53	332	801
41	Tounfalis	1200	1525	1263	1091	5079	106	1695	6880
42	Louma	1090	1474	644	258	3466	368	2528	6362
	TOTAL	9070	11067	6637	4212	30986	25600	22702	56248

Sources : service d'Etat civil de Filingué. Recensements administratifs 2002, 2003, 2004, 2005. (les villages n'ont pas la même période de recensement, certains ont été recensés en 2002, 2003 et d'autres par contre en 2004, 2005.), septembre 2005

H = hommes, F = femmes, G = garçons, Fi = filles, Vi = vieillards/infirmes, E = enfants.

Annexe 3 : Les personnes enquêtées au cours de nos différents séjours à Filingué

Juillet 2004

Nom et Prénom	Fonction	Date d'entretien
2. Mahamane Shina	Chef de village de Louma	16 juillet 2004
7. Mahamadou Alzouma	Membre de l'AIF	16 Juillet 2004
19. Souley Tankari	Architecte, agence des musulmans d'Afrique, candidat MNSD aux élections locales	16 juillet 2004
9. Issa Mahamadou dit Alloh	Chef comptable projet GTZ, MNSD, coordonnateur de campagne	16 juillet 2004
11. Mme Salmou Bamo	Ménagère, candidate AIF	16 juillet 2004
4. Boubacar Koba	Commerçant, Candidat RSD	17 juillet 2004
5. Issoufou Oumarou	Enseignant à la retraite, RSD	17 juillet 2004
17. Mahamadou Abdoulaye	Inspecteur de l'enseignement du 1 ^{er} degré à la retraite, directeur de campagne RSD, candidat aux élections locales	17 juillet 2004
13. Seydou Ayouba Anza	Topographe, sahel Travaux, candidat PNDS	18 juillet 2004
1. Madi Mayaki Seydou	Contrôleur CNSS, Président de l'AIF	18 juillet 2004
15. Ichiakou Abdoulaye	Magasinier de l'inspection de l'enseignant de base 1, Président du comité de campagne, CDS, candidat aux élections locales	18 juillet 2004
3. Idrissa Ndoli	Enseignant à la retraite, PNDS	18 juillet 2004
6. Idrissa Bello	Commerçant, candidat UNI	18 juillet 2004
8. Mme Fati Abdou dite Cissé	Secrétaire magazinière PAM, présidente de l'organisation des femmes Tarayya, PNDS	18 juillet 2004
18. Yacouba Mayaki	Journaliste, Président de la délégation UNI Filingué, candidat aux élections locales	18 juillet 2004
16. Ahmadou Mayaki	Inspecteur principal des impôts, RDP	19 juillet 2004
12. Mme Idrissa Mariama	Gérante de la mutuelle AMANA, Candidat RSD	19 juillet 2004
14. Hamza Achani	Trésorier CDS, candidat aux élections locales	20 juillet 2004
10. Adamou Gandou	Revendeur de pneus, candidat DARAJA	21 juillet 2004

Août-Septembre 2005

Nom et prénom	Fonction	Date
1. Salhatou Boubacar	Instituteur, 1 ^{er} Adjoint du maire, MNSD	25 août 2005
2. Hamidou Ouma	Ancien maire de Filingué, instituteur à la retraite, RDP	26 août 2005
3. Mahaman Abdoulaye	Inspecteur de l'enseignement à la retraite, RSD	26 août 2005 ?
4. Soumana Yama	Cultivateur, niveau 3 ^{ème} , 2 ^{ème} adjoint au maire, PNDS	26 août 2005
5. Ichiakou Abdoulaye	Magasinier de l'inspection de l'enseignant de base 1, Président du comité de campagne, CDS, candidat aux élections locales,	27 août 2005
6. Mme Fati Ali dite Cissé	Secrétaire magazinière PAM, présidente de l'organisation des femmes Tarayya, PNDS	27 août 2005
7. Ada Na Gandé	Commerçant, conseiller municipal, RSD	28 août 2005
8. Moussa Lassa Lassa	Agro pasteur, Conseiller municipal CDS	28 août 2005
9. Kaka Bissala	Receveur municipal	29 août 2005
10. Hassane Gadé	Boucher, conseiller municipal, RDP	30 août 2005
11. Abdouramane Doka	Ancien enseignant, chef de village de Yanta	30 août 2005
12. Djibrilla Douka	Maire de la commune de Filingué, infirmier d'état, MNSD	30 août 2005
13. Namata	Cultivateur, âgé de 102	30 août 2005
14. Beidou	Mai Samari	30 août 2005
15. Amadou Abdou	Commerçant et cultivateur, conseiller PNDS	31 août 2005
16. Blandine de Winster et Mamane Mamane Illa	Agent de la coopération décentralisée, Filingué-Athis Mons, Agent de développement de la coopération Athis Mons-Filingué.	31 août 2005
17. Abdou Assaleh	Administrateur, Prefet de Filingué	1 ^{er} septembre 2005
18. Mme Mariama Chérif	Ménagère, niveau CM2, Conseiller Municipal, MNSD	2 septembre 2005
19. Maman Tango	Enseignant à la retraite	2 septembre 2005
20. Soumaila Tori	Ancien responsable de la samaria, Conseiller MNSD	2 septembre 2005
21. Mallam Arzika	Cultivateur, chef du quartier Krouk	3 septembre 2005

22.Ali Adamou	Directeur de campagne PNDS	3 septembre 2005
23.Rahidou Marafa	Opérateur économique, Chef de canton de Filingué	4 septembre 2005
24.Zakari Bizo	Cultivateur, Conseiller municipal MNSD	4 septembre 2005
25.Mallam Idi Marafa	Notable à cour du chef de canton	4 septembre 2005
26.Seydou Madi Mayaki	Contrôleur CNSS, Conseiller municipal AIF	5 septembre 2005
27.Mahamadou Dambeye	Cultivateur, commerçant, conseiller municipal AIF	6 septembre 2005
28.Ayouba Issoufou	Commerçant, conseiller municipal MNSD	6 septembre 2005
29.Abdourahamane Abdoukarim, dit Cissa	Commerçant, conseiller municipal AIF	6 septembre 2005
30.Alfousseini Moussa	Service de l'hydraulique Filingué, Directeur de campagne MNSD	14 septembre 2005

Décembre 2005

Nom et prénom	Fonction	Date
1. Souley Tankari	Conseiller MNSD, candidat au CESOC (rejeté par le parti)	26 décembre 2005
2. Soumaila Biro	Commerçant, Vice président de la section PNDS de la commune de Filingué	27 décembre 2006
3. Ali Adamou Mahaman	Directeur de campagne PNDS aux élections municipale, législative et présidentielle	27 décembre 2005
4. Djibrilla Douka	Infirmier d'Etat, Maire de la commune urbaine de Filingué, MNSD	27 décembre 2005
5. Ayouba Seydou	Conseiller municipal PNDS	27 décembre 2005
6. Mounkaila Boubacar	Ancien gendarme, cultivateur, secrétaire général de la section Filingué Commune	27 décembre 2005
7. Mahamadou Garba	Enseignant à la retraite, secrétaire général de la section de Filingué Commune	28 décembre 2005
8. Mahamadou Mahé Sarki	Trésorier général de rassemblement communal Filingué, RSD	28 décembre 2005
9. Allassane Tankari	Instituteur à la retraite, SG de l'AIF	29 décembre 2005
10. Boureima Mamoudou	Militant du PNDS, ancien membre de la CENI départementale, responsable de la carte à l'inspection du secondaire	29 décembre 2005
11. Zaweini Kolinga	Enseignant, conseiller municipal, PNDS	31 décembre 2005
12. Hassane Gadé	Conseiller municipal RDP	31 décembre 2005
13. Abdou Danbaki	Conseiller municipal CDS, élu au HCCT	2 janvier 2006
14. Assoumane Mallam Issa	Conseiller PNDS de la commune rurale de l'Imanan, Candidat au CESOC (non élu)	3 janvier 2006
15. Allassane N'Fana	Conseiller municipal de la commune rurale de Sanam, élu au CESOC, MNSD	8 janvier 2006

Annexe 4 Enqueteurs déclarés « persona non grata »

Le 21 juillet 2004, alors que nous préparons à répondre à un rendez-vous, le Maire de Filingué (administrateur délégué, nommé, avant les élections) nous envoie chercher à notre case de passage. Il était 15 heures. Ayant mis du temps à nous rendre à la Mairie, le Secrétaire Municipal (SM) fait personnellement le déplacement et nous invite à aller voir le Maire.

« Prenez vos pièces d'identité et tous vos documents. N'oubliez surtout pas vos ordres de mission.... ».

A la Mairie, des usagers attendaient sur l'unique banc métallique installé dans la cour. Il s'agit des Chefs des quartiers. Qu'est-ce qui justifie la présence de ces derniers dans les locaux de la Mairie à deux jours des élections locales.

Lorsqu'il sort, le Maire s'aperçoit que nous l'attendions. Il nous reçoit, la mine renfrognée, dans son bureau et sous aucune forme de ménagement, il nous lance :

« On nous a rapporté que vous allez de village en village, de bureau de vote en bureau de vote. Alors, le sous-préfet m'a instruit de vous "mettre dehors" si vous n'avez pas une autorisation de la CENI ou de la CNDHLF ».

Le ton catégorique cachait à peine la gêne que ressentait le Maire. Il avait été jusque-là courtois avec l'équipe.

Mon collègue et moi rétorquons : « Cela est surprenant ! Nous n'avons pas pour mission de sillonner les bureaux de vote. Nous sommes ici dans le cadre d'une observation et nous nous intéressons uniquement à la population. Nous n'avons rien à avoir avec les bureaux de vote... ».

Sans nous laisser achever notre explication, le Maire nous interrompt en disant : « Ah oui ! Filingué c'est comme ça ! Avez-vous ici vos ordres de mission ? Faites voir ».

Sans chercher à vérifier quelque information portée sur les ordres de mission que nous lui avons remis, il ajouta « Bon, écoutez, allez-y me faire une copie et revenez pour qu'on aille voir le sous-préfet »...

Aucun service de photocopie n'est fonctionnel ce jour là, comme par enchantement. Nous revenons voir le Maire qui s'entretenait avec les chefs de quartiers. L'attente fut longue. A la sortie, sans nous accorder la moindre importance, le Maire entra à bord d'une 4x4. Le véhicule se dirigea vers la résidence de l'adjoint au sous-préfet. Plus de 60 minutes se sont écoulées. La Mairie faisant face à la Sous-préfecture, nous apercevons le sous-préfet s'engouffrer dans la 4x4 administrative noire. Il prit la direction de Niamey...

Au retour du Maire, nous l'interceptons.

« Monsieur le Maire, c'est vous que nous attendions... Sans nous laisser terminer, il nous lance à la figure : « ...Oui mais écoutez, j'étais à une cérémonie de prestation de serment. Vous pouvez maintenant venir à mon bureau ».

Cette fois-ci, je sentis le Maire moins souple que tout à l'heure. « Ah oui, je suis désolé. Le sous-préfet dit de vous mettre dehors tant que vous n'avez pas l'autorisation de la CENI ». Il hoche les épaules et se montre moins compatissant cette fois-ci.

- « Ah bon, Monsieur le Maire ? Peut-on aller voir le sous-préfet ? »

- « Il n'est pas là, il a quitté pour Damana. Je n'y suis pour rien. Ce sont des instructions que j'exécute. Sans plus !

- « OK, nous vous comprenons Monsieur le Maire, nous irons chercher l'autorisation ! »

Ayant compris que nous avons fléchi, le Maire esquisse un léger sourire et nous accompagne à la porte. « Je suis désolé, dit-il, c'est comme ça ! ».

Après, nous nous sommes rendus au bureau de l'adjoint au Sous-préfet qui visiblement semblait très embarrassé de nous voir dans son bureau. Il essaie de tirer le temps, de s'occuper afin de nous consacrer un minimum de temps.

- « Avez-vous vu le Maire, demande-t-il » ?

- « Nous venons de son bureau et il nous a sommés de quitter la ville, sur instructions du sous-préfet ».

- « Oui, je sais. Vous savez c'est comme ça ! Il exige une autorisation de la CENI ou de la CNDHLF ».

- « Oui, Comandant, mais c'est bien vous qu'avez signé mes ordres de missions à notre arrivée ! »

- « Bon, là vraiment, je ne peux rien puisque il a décidé ! Allez-y le voir ! »

- « Il n'est pas là, il a quitté pour Damana ».

L'adjoint feint de nous ignorer. Nous décidons alors de quitter.

-« Bon, nous croyons qu'il vaut mieux partir. Donnez-nous le temps de faire nos sacs et nous quitterons demain. La nuit nous viendrons prendre notre matériel. Nous allons passer la nuit dans une famille, en ville ».

Visiblement satisfait, l'adjoint au sous-préfet lança :

« Bon Issa, je vous souhaite bonne chance. Ainsi va le monde et du courage ! »

Personnellement, l'attitude de l'adjoint me paraît surprenante. Il avait été l'un de nos interlocuteurs les plus attentifs ; il avait exprimé un sentiment de joie en voyant Issa Tahirou. Ils avaient discuté ensemble, ils avaient partagé un déjeuner...

Afin d'avoir le cœur net sur cette position des plus ambiguës, je proposais :

« Ou bien, nous allons passer la nuit dans la case de passage et quitter au petit matin... »

Promptement il répliqua :

« Non ! non ! Puisqu'il a dit de quitter, il vaut mieux que vous partez ! »

Le lendemain, au petit matin, nous quittons Filingué à bord du premier véhicule de marché. Et pourtant ...

Deux mois auparavant nous y avons séjourné 20 jours durant au cours desquels nous avons côtoyé et sympathisé avec les responsables administratifs et la population ;

Une semaine auparavant, nous étions accueillis par le sous-préfet et son adjoint. Ils étaient visiblement satisfaits de nous revoir dans leur localité. En fait, l'enjeu n'est pas le même, le contexte a changé, les rapports aussi...

Le Maire étant absent ce jour-là, le Secrétaire Municipal nous a réservé un accueil des plus courtois agrémenté par des plats cuisinés qu'il nous faisait apporter. Ces plats, croyez-moi me mettaient mal à l'aise. Je le fais savoir 'ailleurs à mon collègue !

Annexe 5 Les candidats par parti politique³⁵ et leurs suppléants³⁶ dans la circonscription électorale de Filingué commune. 18 sièges à pourvoir.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
AIF (Indépendants)		
1	Saidou Madi, Filingué	Adamou Aboula
2	Alassane Tankari, Filingué	Oumarou Adamou
3	Djimaraou Abdou	Idrissa Ahmoudou
4	Mahamadou Agali, Tarkassa	Halidou Nassamou
5	Moussa Issa, Toukounous	Abdoulaye Wangui
6	Kouli Idaou, Talcho	Ayouba Gabey
7	Abdoulkarim Abdouramane, Dirga	Mahamadou Alzouma
8	Ahmadou Oumarou, Kagna	Issiako Mahamadou
9	Mahamadou Dambèye	Idrissa Ibro
10	Abdoul Aziz Yacouba	Namata Ali
11	Chaibou MATilé	Alkassoume Seydou
12	Ibro Kassangou	Boubacar Attama
13	Idi Rabo	Bala Gado
14	Ada Nouhou	Mamane Tiani
15	Abouzeidi Abass	Saloufou Hachimi
16	Mariama Toumane, Filingué	Haoua Na-Allah
17	Salmou Bamo, Louma	Zaida Maoudé
18	Ibrahima Madi, Filingué	Hamidou Afoda
ANDP – ZAMAN LAHIYA		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Abdoulaye Bagassa, Filingué	Aboubacar Assoumana
2	Mamata Hamidou, Filingué	Kadidja Abdou
3	Alio Idrissa, Filingué	Chaibou Hamidou
4	Abdoula Intahamou, Filingué	Aboula Alassane
5	Abdourahamane Koulassane, Filingué	Alassane Idibiss
6	Soumaila Issoufou, Filingué	Abdoulaye Moumouni
7	Hassane Harouna, Filingué	Moussa Gorzo
8	Mahamadou Zakou, Filingué	Boubacar Inoufou
9	Hamsatou Abdou, Filingué	Rakia Mahamane M.
10	Kadadé Mountala, Filingué	Hassane Issoufou
11	Assoumana Mato, Filingué	Abdou Barmou
12	Arzika Dambo, Filingué	Adamou Mamoudou
13	Adamou Abdoulaye, Filingué	Alou Ibrahim
14	Amadou Abarchi, Filingué	Zabeirou Saidou
15	Mamoudou HEinikoye Filingué	Issa Mahaman
16	Aminatou Abdoulaye Filingué	Maidagi Diori
17	Mahamadou Sangé Filingué	KImba Amadou
18	Hassane Abdoulkarimou, Filingué	Mahamadou Elhadj Amadou
CDS - RAHAMA		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Issiakou Abdoulaye, Filingué	Ayouba Maoudé
2	Hamza Achani, Tounfalis	Souley Moussa
3	Haoua Agga, Tounfalis	Rahamou BIZO
4	Zakari Hamani, Filingué	Amadou Hassane
5	Moussa Naméro, Takoussa	Hiya Ibrahim
6	Alkassoum Adamou, Tidani	Alkassoum Abdouramane

³⁵ Les villages d'origine des candidats ont été recueillis auprès des partis politiques. Cette collecte n'a été pas faite sur dossier.

³⁶ Nous n'avons pas pu obtenir les villages d'origine des suppléants.

7	Younoussa Maïgardié, Tounfalis	Maazou Daouda
8	Ibrahim Karsani Banin, Bakin Toullou	Zakari Idrissa Titulaire
9	Adama Oumarou, Filingué	Goda Bado
10	Mamou Mahamadou, Louma	Ayssa Issa
11	Zongo Adamou, Filingué	Rabi Mamidou
12	Ibrahim Guiri, Gao	Alhassane Issa
13	Moussa Lassa-Lassa, Toudou	Idi Assoumana Titulaire
14	Mahamadou Assoumane, Gardi	Zakari Yaou Adamou
15	Gado Bobirkoye, Louma	Atta Abdoulaye
16	Amadou Seydou, Gao	Tahirou Douka
17	Mahamadou Yahaya, Dirga	Hya Assoumana
18	Abdoulaye Naroua, Tounfalis	Hamza YAhaya

DARAJA**TITULAIRES****SUPPLEANTS**

1	Adamou Gandou, Makani	Salifou KARSani
2	Saley Idrissa, Massama	Halidou Albana
3	Maâzou Souley, Filingué	Ali Maizama
4	Ibrahim Bagagi, Makani	Hamidou Hamza
5	Saha Garkoua, Makani	Adama Dawaki
6	Mariama Abdou, Louma	Zeinabou Adoum
7	Mamoudou Djibo, Gaoua	Issoufou Hima
8	Chaibou Dawaki, Toudou	Abdou Sani
9	Ramatou Souley, Talcho	Fati Seydou
10	Aboubacar Assoumane, Dirga	Amadou Cheiffou Baoua
11	A. Ousmane Diori, Toudoun Damessa	Ousmane Hama
12	Boubacar Issoufou, Louma	Tahirou Zakou
13	Boubacar Hassan, Filingué	Ibrahim Amadou
14	Maâzou Karoua, Makani	Adamou Amadou
15	Issia Dawaki, Gao	Hassane Hamani
16	Maimouna Sama, Massema	Salamatou Y. Boureima
17	Salifou Hamidou, Talcho	Souleymane Hassane
18	Abasse Tchitouman, Filingué	Mahamadou Sama

MNSD NASSARA**TITULAIRES****SUPPLEANTS**

1	Souley Tankari, Louma	Ayouba Issoufou
2	Djibrilla Douka, Makani	Mahamadou Koraou
3	Salifou Ousmane, Gardi	Abdoulaye Arkoussou
4	Amadou Guiyé, Gao Sabon Gari	Sabongari Roro Haldi
5	Samaila Tori, Filingué	Alkassoum Souleymane
6	Moussa Chaibou, Filingué	Abdourahamane Hiya
7	Matiou Thomas, Filingué	Issoufou Danbadji
8	Saidou Mahamadou, Tounfalis	Alio Ismaguel
9	Bachirou Birguiji, Filingué	Zakari Bizo
10	Seidou Bakari, Filingué	Daouda Hamidou
11	Souley Sodié, Tankaman	Atto Goumbi
12	Adamou Chaifou, Talcho	Sami Koraou
13	Assoumane Akourki	Sani Mahamane
14	Habibou Chaibou Filingué	Abdoulaye Askou
15	Zakari Mochi	Chaibou Mahamadou
16	Salhatou Boubacar Filingué	Abou Maiguizo
17	Mariama Chérif Filingué	Mme Tamaha Algachini
18	Aissa Ganda	Yalwa Dan-Tougou

PNDS-TARAYYA**TITULAIRES****SUPPLEANTS**

1	Abdoulaye Elhadj Mainassara, Toulloum Damisso	Oumarou Maïdoukia
2	Ada Mahamadou, Tounfalis	Harouna Moussa
3	Alio Maïguizo, Makani	Abdoulaye Moussa
4	Amadou Abdou, Louma	Saïdou Karouwa
5	Ayouba Seidou, Talcho	Housseini Fana
6	Bachirou Karsani, Filingué	Hamidou Elhadj Mahamadou

7	Mme Fati Ali, Filingué	Mme Sahiya Illa
8	Mme Rabi Sidkou, Bakin Toullou	Rahamou Souley
9	Idrissa N'Doli, Filingué	Narwa Jimra
10	Mahamadou Issaka, Dirga	Ousseini Maïguizo
11	Moukaila Bouacar, Tarkassa	Ibrahim Issouf
12	Moussa Harsona, Dongon Gao	Abdou Mali
13	Oumaroi Issa, Louma	Harouna Yacouba
14	Salifou Boulatou Marafa, Filingué	Issaka Kamayé
15	Souly Adamou Galadima, Louma	Mamane Maïdagi
16	Soumana Yama, Kagna	Assoumana Souley
17	Yacouba Bawa, Gardi	Salifou Maïdagi
18	Yahaya Salifou, Toukounous Djibo Dourou	

RDP – JAMA’A

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Ahmadou Adamou Mayaki, Filingué	Mahamaou Garba
2	Hamidou Ouma, Filingué	Batouré Sankali
3	Tahirou Mahamane, Tounfalis	Yacoubou Bankoula
4	Idrissa Tawaye, Tounfalis	Harouna Nallokoyo
5	Abdoukarimou Djermakoye, Filingué	Mahamadou Allachi
6	Abdou Salaou, Filingué	Madou Maïdawa
7	Mahamadou Dan Malam, Gao	Ibrahim Dadinkaye
8	Assoumane Souleymane, Takoussa	Mamne Korao
9	Hassane Gadé, Filingué	Saidou Mochi
10	Haoua Mabey, Toukounous	Alzouma Niandou
11	Mamane Tanko, Filingué	Saidou Ouma
12	Inoussa Barké, Bakin, Toullou	Gado Zanguina
13	Mme Fatchima, Souleymane, Tounfalis	Maïkaya Mainassara
14	Mme Mahamadou Hamsatou, Filingué	Mme Dari Maïdagi
15	Maïwaké Magawata, Filingué	Moutari Djimrao
16	Yahaya Souleymane, Filingué	Ibrahim Ada
17	Mme Hadiza Dan Inna, Filingué	Mme Hamidou Fati Tahirou
18	Yacouba Abdou, Kagna	Dadi Ousmane

RSD – GASKIYA

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Oumarou Adamou, Yanta	Zara Mahamadou
2	Maazou Moussa, Tounfalis	Abdou Aya
3	Alkassoum Adamou, Tounfalis	Salmou Bagoumé
4	Samaila Alio, Filingué	Abdoul-Aziz Mahamadou
5	Mahamadou Mahé Sarki, Filingué	Illiassou Ibrahim
6	Issoufou Oumarou, Toukounous	Ousmane Kaoranga
7	Ada Gondé Nagandé, Massama	Ayouba Moussa
8	Mme Mariama Saidou, Filingué	Hamani Gonda
9	Oumarou Kato, Filingué	Sani Boubacar
10	Issiako Massoyi, Filingué	Alassane Adamou
11	Habou Mahamadou, Mai Talakia	Hachimi Chékaraou
12	Assoumane Maigamo, Filingué	Sani Souleymane
13	Souley Ousseini, Filingué	Mahamadou Kada
14	Mme Djamila, Alio Talcho	Inoussa Idrissa
15	Boubacar Koba, Gao Sabon Gari	Harouna Bagouma
16	Schitou Oumarou, Gao Sabon Gari	Adamou Djibo
17	Tankari N'Doli, Filingué	Adamou Soli
18	Mahamadou Abdoukarim, Filingué	Hadizatou Salifou

UDFP - SAWABA**TITULAIRES****SUPPLEANTS**

1	Issiakou Souleymane, Filingué	Ousmane Hama
2	Mahamadou Tankari, Filingué	Oumarou Kabani
3	Djibo Amadou, Sabon Yayi	Ali Maïdoutchia
4	Djibo Neizoumou, Tounfalis Moussa Ganda	
5	Moussa Salou, Tounfalis	Souley Moussa
6	Hadou Kadaouré, Tounfalis	Oumarou Mayaki
7	Adamou Mahamadou, Filingué	Oumarou Moussa
8	Bana Kandalla, Filingué	Daouda Maïdoutchia
9	Salha Bouzou, Tounfalis	Abdoulaye Kadri
10	Kadaouré Kané, Tounfalis	Idrissa Tankari
11	Djibo Hima, Tounfalis	Na-Allah Modi
12	Salifou Sabo, Filingué	Djibrilla Hassane
13	Sanda Alfa, Tounfalis	Harouna Kailou
14	Issaka Salou, Tounfalis	Boubacar Salou
15	Ramatou Gado, Filingué	Kadri Hassane
16	Aïcha Kadaouré, Filingué	Balkissa Hassane
17	Chaouda Mahamane; Filingué	Hassia Oumarou
18	Fati Koroney, Filingué	Maazou Idrissa

**GROUPEMENTS DE
PARTIS POLITIQUES
UNI - PNA AL'OUMAT
- UDR TABBAT**

TITULAIRES

SUPPLEANTS

1	Yacouba A. Mayaki, Filingué	Moumouni Hamidou
2	Abakar Mahamane, Gao Sabongarixw	Djibrilla China
3	Mme Fatchima Vincent Paraiso, <i>Filingué</i>	Mme Ramatou Mbalki
4	Namata Massalacthi, Filingué	Ibrahim Dan Barou
5	Oumarou Djibrina, Filingué	Hamza Naroua
6	Mme Rakia Amadou, Filingué	Ibrahim Amadou
7	Toukour Amadou	Yakara Illiassou
8	Sani Ibrahim	Idrissa Danni
9	Hachimi Abarmini, Filingué	Mme Hadjara Boubacar
10	Amadou Issaka, Filingué	Kailou Harouna
11	Souley Oumarou, Filingué	Katama Assoumane
12	Mme Rahayla Hassane, Filingué	Mme Zara Seydou
13	Daouda Djibrilla, Filingué	Idrissa Alassane
14	Almou Abarmini	Abdou Bouzou
15	<i>RDA</i> Mahamadou Bafoutie	Salissou Mahamadou
16	<i>PNA</i> Zakari Zamna	Adamou Chaïbou
17	<i>UDR</i> Idrissa Moussa	Touroua Maman
18	<i>UDR</i> Almoustapha Yahaya	Kousseini Illiass

Annexe 6 Ressources mobilisées et non mobilisées par la commune de Filingué

<i>Impôts et taxes mobilisables dans toute commune nigérienne</i>	<i>Impôts et taxes totalement mobilisés dans la CUF</i>	<i>Impôts et taxes partiellement mobilisés dans la CUF</i>	<i>Impôts et taxes non mobilisés dans la CUF</i>
Taxe municipale		X	
Taxe de transhumance			X
Contribution foncière	X		
Contribution des patentes	X		
Contribution des licences			X
Taxe de voirie		X	
Taxe sur les taxis et embarcations		X	
Taxe sur les cyclomoteurs et vélocipèdes		X	
Taxe sur les débits de boissons		X	
Taxe sur les pompes d'hydrocarbures		X	
Taxe hôtelière			X
Revenu net des immeubles bâtis			X
Terrains lotis insuffisamment mis en valeur			X
Taxe sur les concessions provisoires		X	
Taxe sur les concessions définitives			X
Taxe sur les colporteurs et marchands ambulants		X	
Taxe du marché		X	
Taxe d'abattage		X	
Taxe sur les spectacles et divertissement		X	
Taxe sur les publicités extérieures		X	
Redevances campements			X
Gardiennage fourrière		X	
Taxe d'identification des animaux		X	
Taxe gare routière		X	
Produits vente fourrière		X	
Taxe de parking		X	
Produits divers			X
Administration générale		X	
Taxe sur les soins de santé			X
Taxe les produits de l'agriculture			X
Taxe sur les ressources animales			X
Taxe sur les produits des forêts, faune et pêche			X
Location du matériel			X
Location de véhicules			X
Location d'immeubles			X
Retenues pour logement			X
Exploitation de carrières			X
Intérêts/comptes			X
Revenus de participation			X
Bénéfices des exploitations à caractère industriel et commercial			X
Frais d'établissement des titres fonciers		X	
Taxe sur l'exploitation des vidéocassettes			X
Taxe sur l'autorisation de construire			X

Taxe d'exploitation de moulins à grains			X
Taxe sur les charrettes		X	
Subvention d'équilibre			X
Subvention d'exception			X
Subvention compensatoire			X
Fonds de concours			X
Dons et legs			X
Subvention pour travaux d'investissement			X
Subvention pour travaux d'édilité			X
Taxe spécifique d'édilité			X
Produits vente de terrains urbains			X
Dommages et intérêts versés à la collectivité			X
Produits des quêtes et contributions volontaires			X

Source : Maïdambé 2005 : 13-14

Annexe 7 Fiscalité indirecte

Les différentes taxes	Taxes indirectes	Taxes rémunératoires	Taxes mobilisées sur la CUF
Taxes sur les colporteurs et marchands ambulants	X		X
Taxes d'abattage	X		X
Taxes sur le marché	X		X
Taxes sur les spectacles et divertissements	X		X
Taxe sur la publicité extérieure	X		X
Taxe sur l'autorisation de construire	X		
Frais d'établissement des titres fonciers	X		
Taxe sur l'exploitation des carrières	X		
Taxe sur la location du matériel	X		
Taxe sur la location d'immeuble	X		
Taxe sur la location du camion	X		
Frais de gardiennage fourrière		X	X
Produits de la vente fourrière		X	X
Recettes gares routières		X	X
Frais de signature		X	X
Taxe sur les soins de santé		X	
Taxe sur les produits de l'agriculture		X	

Source : Maïdambé 2005 : 19-20

Annexe 8 Observation d'une rencontre entre le conseil municipal et les chefs coutumiers, Filingué le 18 septembre 2006.

En marge des travaux du conseil municipal tenue une dizaine de jours auparavant (le 8-9-2006), les autorités municipales décident de rencontrer les différents chefs coutumiers de la commune. Cette réunion était l'occasion de « définir ensemble » les stratégies en vue d'assurer une mobilisation optimale des « importantes » ressources fiscales. Le chef de canton qui était à Niamey, avait fait expressément le déplacement pour la circonstance.

A neuf heures déjà, les chefs de villages et de quartiers ou leurs représentants avaient pris d'assaut la cour de la mairie. L'équipe municipale était présente également. La distribution des places rend compte d'une forme de séparation entre les pouvoirs en place. Les chefs coutumiers se serrent sur les deux bancs métalliques situés dans la cour. Ils se chahutent amicalement pour décriper en vain l'atmosphère. Malgré tout, leurs visages laissaient apparaître les inquiétudes et les interrogations qu'ils se posent.

Une trentaine de minutes a passé, les chefs de villages et l'équipe municipale commencent à s'impatienter. On n'attendait plus que le chef de canton....A la vue de son véhicule 4X4, les visages se décripent ; les chefs de villages et de quartiers se lèvent et forment une petite haie pour accueillir le chef de canton. Majestueux dans son boubou des grandes cérémonies, coiffé d'un turban de couleur blanche qui laisse à peine entrevoir ses yeux, celui-ci descend de son véhicule. Il entra dans la salle de réunion aménagée pour la circonstance. La file des chefs le suivit, ce fut ensuite le tour de l'équipe municipale et enfin les autres auxquels nous nous associons.

L'ordre de priorité au moment d'entrer dans la salle est révélateur du poids de la chefferie locale qui, tout au long de la réunion, allait se manifester. Nous prenons discrètement place dans un coin de la salle. Des regards interrogateurs projetés vers nous semblent demander le but de notre présence dans la salle.

La distribution des places dans la salle semble obéir à un ordre lié à la personnalité du chef. Les chefs de quartiers se rassemblent dans le même espace. Les chefs de village les moins influents se contentent de se noyer au milieu de la salle. Les chefs de village les plus influents occupent la première rangée des chaises, faisant directement face au chef de canton.

Une fatiah dite par Maïdembé³⁷ ouvre la séance. Son intervention est suivie par celle du maire qui présente l'ordre du jour articulé autour de quatre points :

L'issue de l'année agricole

Le recouvrement de l'impôt

La distribution des vivres

Divers

Une fois le but de la réunion posé, le maire donne la parole au chef de canton, comme pour réaffirmer un « respect de la bienséance » habituelle. Le discours de la première autorité traditionnelle, loin d'être une simple introduction, a été une occasion de « galvaniser » les chefs de quartiers et de villages dans leur mission de collecte des impôts directs. Plus d'une demi heure durant, le chef de canton évoque pêle-mêle ses voyages au Nigeria (Zaria et Kaduna) pour des prières d'invocation afin que la campagne agricole soit bonne « *Je reviens d'un voyage à Zaria, j'ai été à Kaduna. Mais ça personne ne le sait. C'est vous dire que nous ne sommes pas inactifs. Nous y sommes allés pour implorer Allah afin que la campagne agricole connaisse une issue heureuse. Si je ne le disais pas ici, personne ne saurait que j'ai fait ce voyage. Je le fais par devoir et par amour pour ma localité et surtout à cause de la population dont je suis responsable ? Et Dieu merci, nous constatons tous que l'année est prometteuse* », les défis qui se posent à la commune que sont la voirie et l'assainissement « *quand vous arpentez les rues de la ville, vous avez de l'eau partout. Il y a des endroits que vous n'oserez franchir à aucun prix. L'eau stagne partout et les moustiques nous envahissent. La ville respire une mauvaise odeur. Nous avons besoin de caniveaux pour drainer les eaux. Mais ce sont là des choses qui ne*

³⁷ Etudiant stagiaire qui menait une étude sur la mobilisation des ressources fiscales dans la commune.

peuvent être entreprises sans argent. Ces travaux dépassent les capacités fiscales de la commune. Mais si nous parvenons à mobiliser assez d'argent, nous pourrions demander de l'aide à l'extérieur... », la nécessité pour les autorités administratives de nouer un partenariat avec les chefs coutumiers « ...vous savez, les conseillers et nous, nous sommes interdépendants. C'est comme un contrat que nous avons passé ensemble ; chacun est appelé à travailler avec l'autre. Et puis vous voyez, ce sont nos enfants, nous devons les soutenir. Personnellement j'avoue que je suis très flatté que ces derniers aient demandé que je vienne assister à cette réunion. C'est la preuve qu'ils accordent une importance à ma personne, qu'ils respectent mon statut. Alors, nous devons les aider... Vous voyez, normalement la commune doit me verser des frais pour mes déplacements. Mais jusque-là, je n'ai rien perçu. Je comprends la situation, je garde patience ». Il termine son discours en exhortant les chefs traditionnels à être plus actifs dans les prises de décisions relatives au développement de la localité « il faut que vous les chefs vous leviez pour que la commune marche. Les problèmes de la commune, nous les connaissons tous, il faut que vous réfléchissiez et que vous soyez chefs dans les processus décisionnels. Ainsi, en retour vous pourriez exiger des comptes. Il faut réfléchir aux stratégies qui vont permettre de mobiliser les impôts. Aujourd'hui, nous allons arrêter ensemble des délais de collecte que nous serons tenus de respecter »

Pendant que le chef de canton tenait son discours, certains chefs de quartiers venus en retard faufilent pour s'installer au fond de la salle. Mais c'est l'arrivée du chef de canton de Louma qui a personnellement retenu mon attention. Bien qu'il n'y ait pas de place sur la première rangée, ce dernier refusa de s'installer au fond de la salle. Un chef lui céda docilement la chaise. Un autre fait marquant, le chef de village de Louma serra la main au chef de canton, alors que la plupart des chefs de villages se plient en signe de respect pour adresser leurs salutations au chef de canton. Ces deux éléments, en apparence fortuits, sont révélateurs de l'influence des chefs dont je parlais tout à l'heure. C'est dire que les chefs n'ont pas le même pouvoir malgré leur statut qu'ils partagent en commun. Le troisième signe distinctif du pouvoir des chefs est le turban. La majorité des chefs étaient à visage découvert à l'exception de quelques-uns dont celui de Louma et de Tounfaliss dont la clarté du turban s'apparente vers celle du chef de canton.

Après que le chef de canton ait épuisé sa batterie, le maire prend enfin la parole. Ce dernier exhorte les chefs de villages à s'inspirer des autres communes (sans citer de nom), à fixer une date pour l'ouverture de la collecte de l'impôt. Dans la liste des stratégies, le maire évoque l'éventualité de conditionner la vente de céréales à prix modéré au paiement de l'impôt (la commune avait reçu des stocks de vivres dans le cadre de la gestion de la crise alimentaire dont elle devrait assurer la vente pour le compte de la cellule crise alimentaire). A peine avait-il abordé les taux de recouvrement fiscal réalisés par la commune que le chef de canton l'interrompt pour dérouler un tapis de promesses : « vous savez, nous avons noué des contacts prometteurs avec l'extérieur. Nous avons parlé de la question de l'amélioration des techniques culturelles par l'introduction de nouveaux matériels aratoires... ». Le chef de canton continue sur sa lancée en abordant la question des fourrières : « la dernière fois (le 8-09-2005), nous avons parlé des fourrières et des animaux en divagation. Ces animaux circulent dans la ville, font des dommages aux commerçants par exemple (allusion aux revendeurs de céréales). Alors désormais, ces animaux seront conduits à la fourrière... ».

Enfin, le dernier point de la seconde intervention du chef de canton s'est focalisé sur les erreurs constatées sur les registres des imposables. A ce sujet, le chef de canton demande aux chefs de quartiers et de villages de « participer à la correction des erreurs éventuelles en éliminant les noms des personnes non concernées par l'impôt (moins de 14 ans et plus de 50 ans) ». Il s'agit à travers cette suggestion de susciter une plus grande participation des chefs coutumiers dans l'élaboration de listes réelles des imposables.

Sur proposition du chef de canton, le maire donne la parole à Maïdembé pour que ce dernier rappelle les grands points qui avaient été débattus au conseil municipal du 8 septembre 2005.

Celui, considéré comme personne-ressource pour la circonstance, axe son intervention sur la viabilité de la commune, sur la nécessité de payer les impôts, la politique de surimposition prévue par le conseil et enfin sur la nécessité d'utiliser les sorties du chef de canton pour faire de la sensibilisation.

L'intervention du 1^{er} adjoint au maire s'est faite juste avant l'ouverture de débat. Ce dernier aborde un aspect du dysfonctionnement de la mairie qu'il attribue à une « *absence de communication entre la mairie et les chefs de village. Comme solution l'adjoint au maire propose la tenue régulière de rencontres entre l'équipe municipale et les chefs traditionnels* ».

Le décor étant planté et les buts de la réunion clairement présentés, le chef de canton donne la parole à ses pairs. Plusieurs propositions de solution ont caractérisé les interventions de ces derniers. Celles autour desquelles un consensus semble se dégager sont les suivantes³⁸ :

-confier aux chefs de villages la responsabilité de désigner le responsable de la fourrière ;

-signaler à temps les éventuels cas d'imposables fictifs constatés sur les listes;

-envisager le paiement de l'impôt en nature ;

-conditionner l'établissement des pièces d'état-civil à la présentation du reçu de paiement de l'impôt.

Notre présence n'avait attiré l'attention de personne jusqu'à ce qu'un agent de la coopération décentralisée *Athis-Mons*, dans son intervention, décide de nous présenter aux participants dans des termes qui rappelle une récupération : « *...actuellement avec la décentralisation, tout le monde a les yeux rivés sur nous (la commune). Les gens vont nous juger à partir nos capacités. Et cela déterminera l'appui que l'extérieur va nous apporter. Je vous présente deux personnes qui sont venues ici pour nous regarder (il pointa le doigt vers nous) ; ils viennent d'une « Gunguiya »³⁹ basée à Niamey.*

La présentation qu'a faite l'agent de *Athis-Mons* nous est parue si élogieuse que nous décidions de quitter discrètement la salle. Je me dis que le « statut » de « *mutanen wata kunguiya* » (agents d'une certaine organisation) dont nous avons été étiqueté planera sur la suite des interventions. Comme on le voit, sur nos terrains d'enquête, nous n'échappons pas toujours aux risques de récupération par les forces en présence.

Oumarou Hamani

³⁸ La liste des points soulevés n'est pas exhaustive.

³⁹ Terme haoussa qui renvoie à organisation. Utilisée dans ce cas précis, elle connote les prémisses à une aide éventuelle, l'arrivée de ressources extérieures.